2024/2025

LUR BERRI
COOPÉRATIVE AGRICOLE BASQUE

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIÈRE



Sommaire

Le mot du Président 3

1. Notre groupe et nos valeurs

Données groupe 4
Liste des sites 5
Nos valeurs 5
Notre modèle d'affaires 6 - 7
Nos pôles d'activités 8 - 11

2. Nos enjeux RSE - Responsabilité Sociétale des Entreprises

Nos enjeux RSE 12

3. Nos réalisations pour nos 4 thématiques RSE prioritaires

Prioriser le collectif et l'humain 14 - 23
Répondre aux attentes du consommateur 24 - 29
Agir pour le bien-être animal 30 - 33
Préserver les ressources naturelles de notre territoire 34 - 41

Annexes

Méthodologie et périmètre juridique 43
Les parties prenantes de Lur Berri 44 - 45
Analyse de matérialité 46
Glossaire 47 - 48

LE MOT DU PRÉSIDENT

LUR BERRI signifie en basque TERRE NOUVELLE

Cette signature est à l'image des valeurs collectives portées et partagées par les femmes et les hommes de notre coopérative : le goût du travail bien fait, le bon sens paysan, le respect des personnes et l'attachement profond à notre territoire.

Répondre aux nouvelles attentes sociétales est un enjeu majeur : défendre des productions locales et de qualité, veiller au bien-être animal et préserver les ressources naturelles deviennent des exigences dans notre société contemporaine.

Notre groupe coopératif prend en considération les besoins des consommateurs et construit avec l'ensemble de ses coopérateurs, salariés et partenaires, les nouveaux modèles de développement garants de la valeur ajoutée au sein des exploitations, permettant aux agriculteurs de vivre dignement de leur métier.

Nous sommes fiers de pouvoir affirmer nos différences et notre indépendance pour offrir à nos adhérents une autre vision de la coopération agricole : la force d'un groupe et l'agilité d'une structure de proximité.

Éric NARBAÏS-JAURÉGUY
Président du Groupe Coopératif Lur Berri



1. NOTRE GROUPE ET NOS VALEURS

Lur Berri est un groupe coopératif agricole.

Notre Raison d'Être : « C'est par l'engagement commun des agriculteurs et de nos collaborateurs dans nos filières, que nous répondons aux attentes des consommateurs et de nos partenaires pour valoriser sur nos territoires une Agriculture Responsable ».

Forte de ses racines basques, notre coopérative Lur Berri, rayonne aujourd'hui sur le quart Sud-Ouest de l'hexagone.

Conformément aux principes coopératifs, c'est le Conseil d'Administration de Lur Berri, composé de 21 agriculteurs, qui définit le **plan stratégique** dans le respect des valeurs du groupe.

Les partenariats forts avec des entreprises leaders permettent au Groupe Coopératif Lur Berri de valoriser ses productions régionales à l'échelle nationale comme internationale.

89 ans d'existence

5 100 agriculteurs partenaires
2 970 agriculteurs adhérents

476 salariés coopérative
3753 salariés groupe consolidé

1 342 M€ CA groupe consolidé

3 pôles d'activités







Au cours de l'exercice 2024/2025, le groupe s'est déployé sur **49 sites :**

- 1 siège social.
- 10 sites dédiés aux productions végétales : usine semences, activité légumes, 8 centres céréales et/ou agrofournitures : Andoins, Bonnut, Came, Mimbaste, Pouillon, Fronton, Saint-Palais et plateforme logistique Lur Berri Express.
- 8 sites dédiés aux productions animales : 3 centres d'allotements, 2 sites de fabrication d'aliments pour les animaux (Lurali et Pédefer), un site dédié au matériel d'élevage (Montardon), l'antenne palmipèdes Palmitou Ouest et Novoporc.
- 1 site carburant voué à la distribution de combustibles adaptés aux particuliers et professionnels.
- 17 sites de jardinerie et bricolage (LBD, LBJ et Mr.Bricolage).
- 12 sites ateliers de productions Labeyrie Fine Foods - LFF (9 en France, 2 au Royaume-Uni et 1 en Belgique).

Nous partageons collectivement les valeurs suivantes :

Nous sommes profondément attachés à nos valeurs locales et territoriales.
Beti aintzina ! Aller de l'avant !









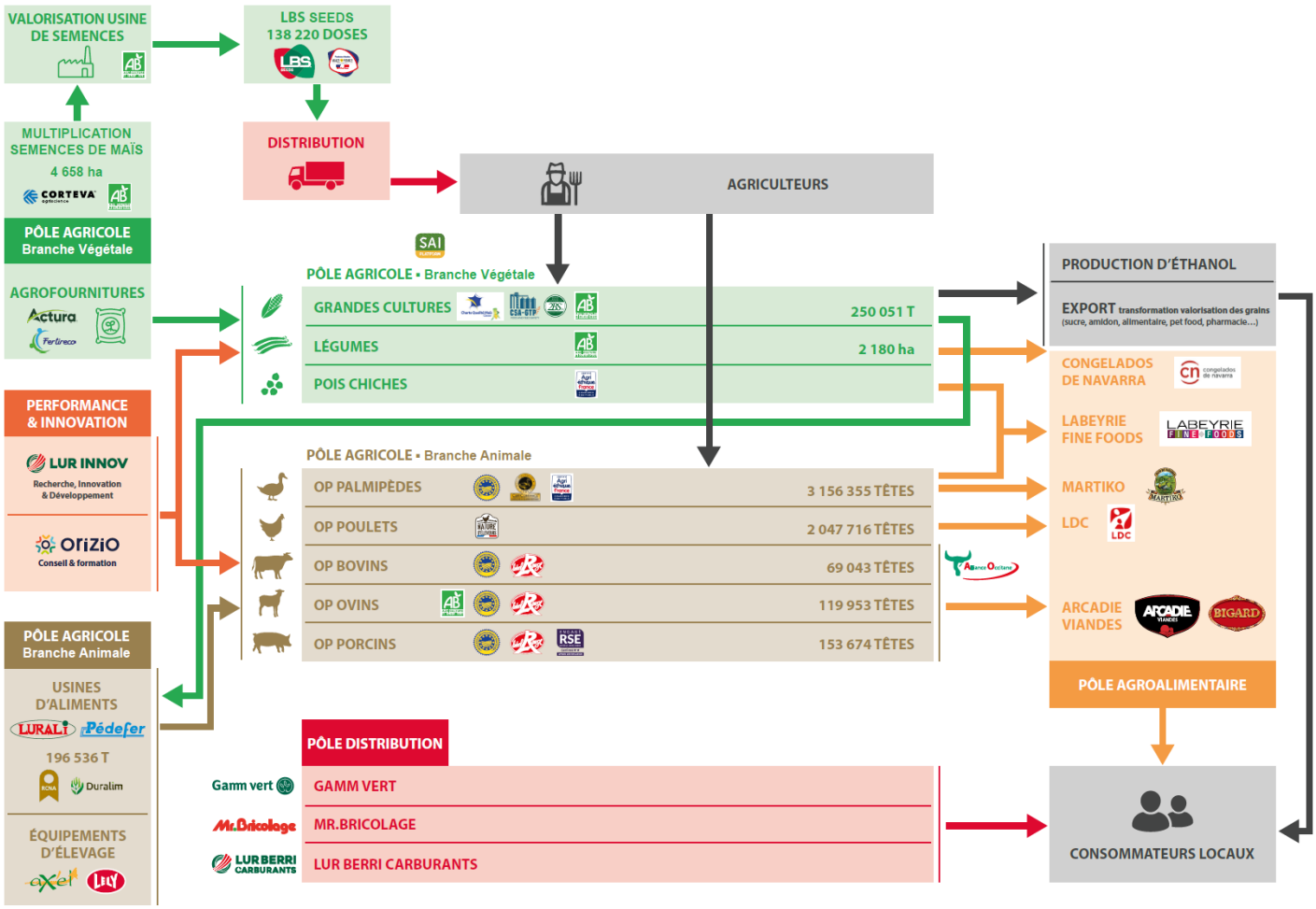
Notre modèle d'affaires 2024/2025 :

Le **modèle d'affaires du Groupe Lur Berri**, porteur de nos opportunités de développement à valeur ajoutée, est basé sur **3 pôles complémentaires** :

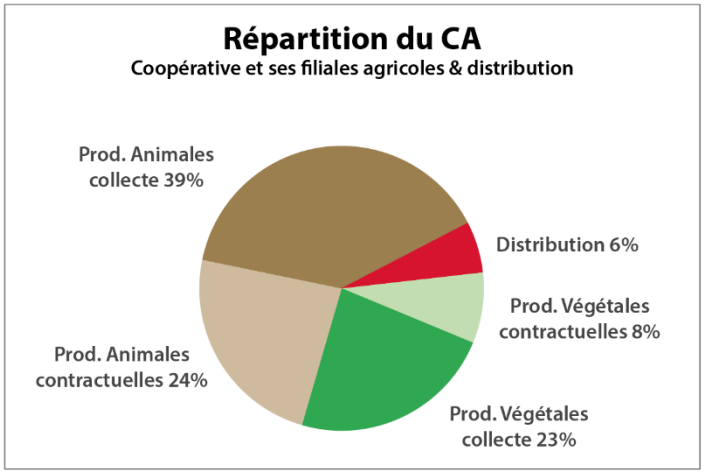
- Le Pôle **Agricole** doté de ses 2 branches, l'une **végétale** et l'autre **animale**, est dédié à la production agricole de culture et d'élevage.
- Le Pôle **Distribution** permet de commercer à la fois au profit de consommateurs locaux et d'agriculteurs français et européens.
- Le Pôle **Agroalimentaire** au profit des consommateurs français et européens, fait le lien avec nos partenaires transformateurs de l'agroalimentaire dans une logique de filière, afin de valoriser nos productions agricoles.

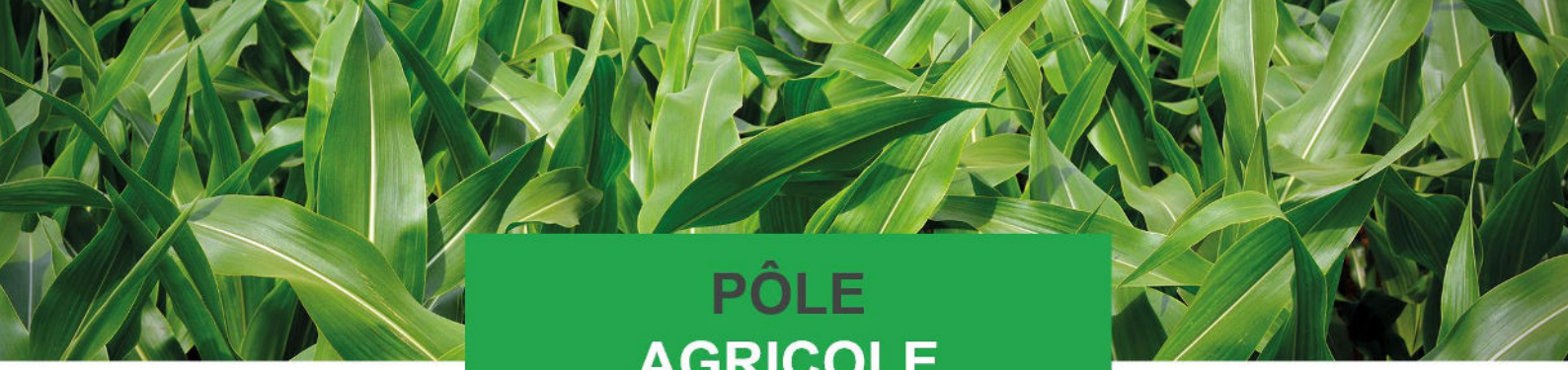


Représentation schématique du Groupe Lur Berri :



Répartition du chiffre d'affaires coopérative Lur Berri 2024/2025 :





PÔLE AGRICOLE Branche Végétale

Créer de la valeur ajoutée avec les productions végétales :

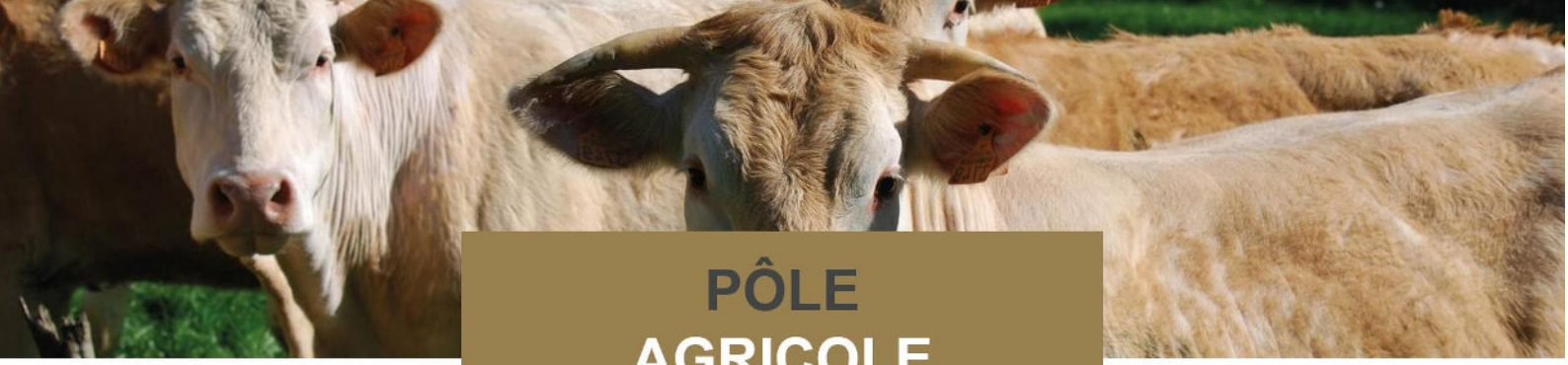
- **Collecte de grains** (maïs, céréales à paille, colza, tournesol, soja…).
- **Légumes de plein champ** (haricots verts, maïs doux, pommes de terre, pois chiches…).
- **Semences de maïs.**

Appuyé par des services d'agrofournitures, de logistique, de conseil, de technique, d'expérimentation et d'innovation, nos métiers « productions végétales » créent de la valeur pour des clients de l'alimentation animale, de l'amidonnerie, de la filière éthanol, de la surgélation, ou en partenariat avec un leader mondial de la semence.

Grace à un savoir-faire de plus de 60 ans, nous multiplions chaque année des hybrides de maïs et préparons des doses de semences prêtes à semer l'année suivante, et notamment sous notre propre marque **LBS Seeds**.

À l'écoute du marché, ces **filières végétales** s'appliquent à répondre aux standards de **production durable, de qualité sanitaire ou d'agriculture biologique**.





PÔLE AGRICOLE Branche Animale

Créer de la valeur ajoutée avec les productions animales :

Lur Berri compte cinq filières animales. Cela concerne :

- **Des canards à foie gras.**
- **Des poulets.**
- **Des bovins** (animaux maigres pour l'engraissement et animaux finis).
- **Des ovins** (agneaux, moutonnets, réformes).
- **Des porcins.**

Ces **5 filières animales** sont appuyées par des services du groupe fournissant de nombreuses prestations : fabrication d'aliments pour le bétail, suivi technique, matériel d'élevage, conseil & formation Orizio.

Au cours de l'exercice 2024/2025, les débouchés de ces cinq filières ont été assurés par des **partenariats** avec des acteurs de l'agroalimentaire dont **Arcadie Viandes, LDC** et **Labeyrie Fine Foods**.

Afin de conforter leur valorisation, ces productions sont accompagnées d'une ou plusieurs **reconnaissances officielles et/ou spécifiques aux clients** parmi lesquelles : Label Rouge, IGP (Identification Géographique Protégée), Agriculture Biologique, cahier des charges clients, Certiconfiance*, évaluation AFNOR Engagé RSE.

** Certiconfiance est un référentiel mis en place par LFF et audité par le Bureau Veritas*





PÔLE DISTRIBUTION

Créer de la valeur ajoutée via la distribution :

Lur Berri dégage de la valeur ajoutée en distribuant lui-même différents produits et services liés au monde rural.

Nous disposons d'un service d'approvisionnement en **carburant** professionnel agricole ou particulier sur notre secteur historique (Pyrénées-Atlantiques).

15 magasins de **jardinerie** Lur Berri sous enseigne « Gamm Vert » sont répartis sur les départements des Pyrénées-Atlantiques (12), des Hautes-Pyrénées (2) et celui des Landes (1).

4 magasins de **bricolage** Lur Berri sous enseigne « Mr.Bricolage » sont installés en zone périurbaine ou rurale de la côte basque, dont 2 sites jumelés « Mr.Bricolage / Gamm Vert ».

L'ensemble de ces initiatives de distribution contribue à la création de valeur ajoutée dans notre secteur rural.

C'est également via notre pôle Lur Berri Distribution que nous commercialisons en France et sous notre propre marque LBS Seeds, une gamme de **semences** (maïs, tournesol et soja) destinées à tous les agriculteurs.



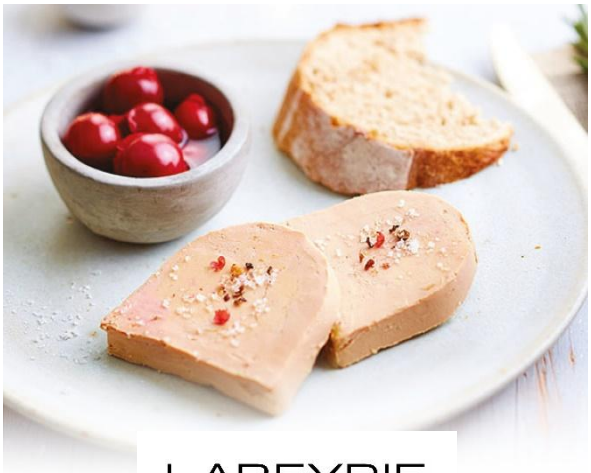


PÔLE AGROALIMENTAIRE

Créer de la valeur ajoutée grâce à notre pôle agroalimentaire :

En étant actionnaire de référence de **Labeyrie Fine Foods (LFF),** entreprise leader sur son marché des produits « plaisir de partage », Lur Berri conforte sa filière de palmipèdes à foie gras.

En se liant au Groupe Bigard pour créer **Arcadie Viandes**, société spécialisée dans l'abattage, la découpe, la transformation et la commercialisation de viandes, Lur Berri consolide ses productions sous signes de qualité en filière bovine, ovine et porcine.



LABEYRIE FINE FOODS



ARCADIE VIANDES



2. NOS ENJEUX RSE

Chaque année, la gouvernance de Lur Berri revisite son **plan stratégique à trois ans** à la vue des enjeux liés à ses marchés, ainsi que de ses 4 enjeux clés RSE* :



Cette analyse stratégique prend en compte les risques potentiels attachés à nos enjeux RSE :

Nos 4 enjeux RSE	Risques potentiels
PRIORISER le collectif et l'humain	▪ Accidents du travail. ▪ Épidémie. ▪ Atteinte à la santé physique et mentale au travail. ▪ Perte de compétences et de compétitivité. ▪ Inadaptation au changement et aux mutations technologiques. ▪ Perte d'attractivité de l'entreprise. ▪ Crise sociale. ▪ Non-respect d'une réglementation.
RÉPONDRE aux attentes du consommateur	▪ Altération de la santé du consommateur. ▪ Insatisfaction clients et perte de marchés. ▪ Atteinte à l'image de l'entreprise. ▪ Exposition des marques. ▪ Non-respect d'une réglementation.
AGIR pour le bien-être animal	▪ Souffrance animale. ▪ Non-respect d'une réglementation. ▪ Insatisfaction clients et perte de contrats. ▪ Atteinte à l'image de l'entreprise. ▪ Exposition des marques.
PRÉSERVER les ressources naturelles de notre territoire	▪ Atteinte à l'environnement. ▪ Passivité face au réchauffement climatique. ▪ Rupture d'approvisionnement en une matière première stratégique. ▪ Non-respect d'une réglementation. ▪ Insatisfaction clients et perte de contrats.

() les 4 enjeux clés RSE identifiés dans notre étude de matérialité initiale : voir en annexe*

Lors de l'intégration d'une nouvelle filiale, le Groupe Lur Berri déploie une trajectoire d'harmonisation visant une pleine maîtrise sous un délai maximum de 36 mois, fondée sur des outils dédiés, des processus standardisés et une gouvernance intégrant contrôles internes, formation et reporting.

Faits marquants de l'exercice 2024/2025 :

Cette année, dans un contexte difficile, Lur Berri a consacré ses efforts sur la préservation de ses activités tout en poursuivant le déploiement de sa démarche RSE. Ainsi, la coopérative Lur Berri a choisi de faire évaluer sa démarche RSE selon le label Engagé RSE AFNOR avec l'application du référentiel du Consortium Jambon de Bayonne, sur son organisation de production porcine (Organisation de Mise sur le Marché OMM), et a obtenu le niveau « confirmé ».

Contexte RSE et incertitudes réglementaires :

Les évolutions réglementaires portées par le package omnibus ont fait évoluer les délais de nos objectifs RSE car la norme CSRD sera finalement applicable, pour notre groupe consolidé, sur l'exercice comptable 2027/2028.
D'ici là, Lur Berri réalisera son analyse de double matérialité et fera évoluer le reporting RSE dans un 1er temps, en s'alignant sur la norme VSME, puis sur les nouvelles normes ESRS dès qu'elles auront été validées.

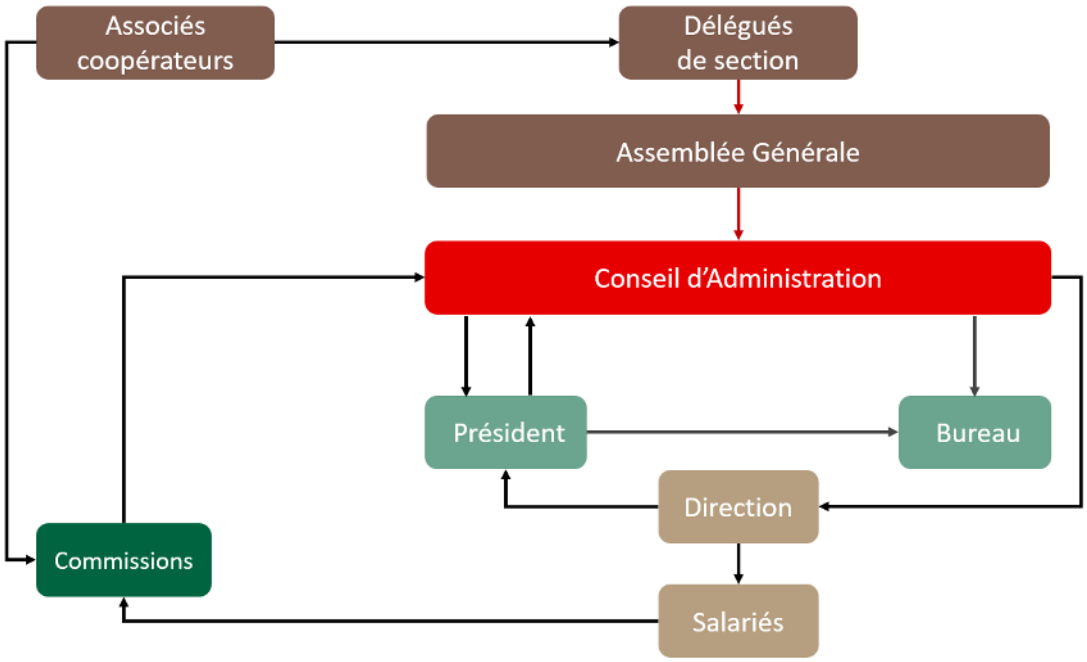
Gouvernance et stratégie :

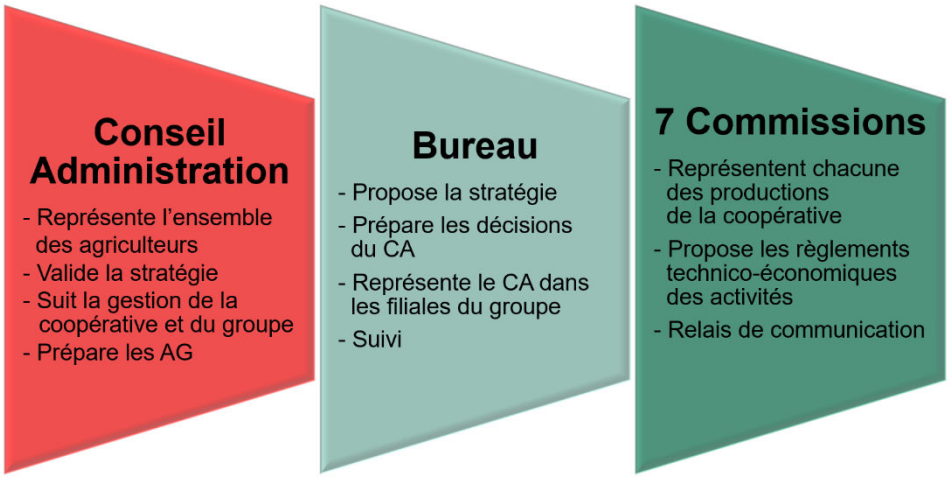
Concernant la Gouvernance, et en relais des valeurs déjà portées par la coopérative, Lur Berri a défini avec le bureau, les 3 principes d'action pour le traitement des enjeux qui se présentent à nous : Exemplarité, Solidarité et Goût d'entreprendre, selon l'approche suivante :

PRINCIPES D'ACTION DE LA GOUVERNANCE

	DROITS	DEVOIRS
EXEMPLARITÉ	A l'erreur.	Faire respecter nos valeurs.
SOLIDARITÉ	D'avoir besoin d'aide.	Porter les décisions collectives et aider mes collègues.
GOÛT D'ENTREPRENDRE	D'exprimer mes idées et prendre des initiatives	De m'impliquer et d'agir en cohérence avec les décisions prises.

En rappel, un schéma **des organes de gouvernance** de la coopérative Lur Berri :





Forte de ses atouts et face aux enjeux de l'agriculture, la coopérative Lur Berri a fait le choix de se recentrer sur ses racines, en renforçant sa proximité avec les agriculteurs et ses partenaires.

Lur Berri continue d'investir dans ses filières et ses outils, tout en proposant un accompagnement personnalisé, des services et des solutions innovantes aux agriculteurs du Sud-Ouest.

Ces actions permettent de pérenniser et développer durablement les exploitations en polyculture-élevage du territoire, de leur installation jusqu'à leur transmission.

3. NOS RÉALISATIONS POUR NOS 4 THÉMATIQUES RSE PRIORITAIRES

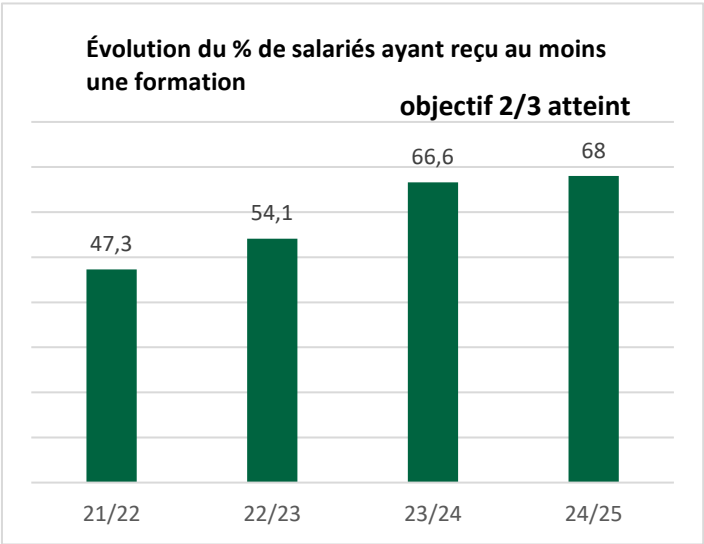


Prioriser le collectif et l'humain, c'est :

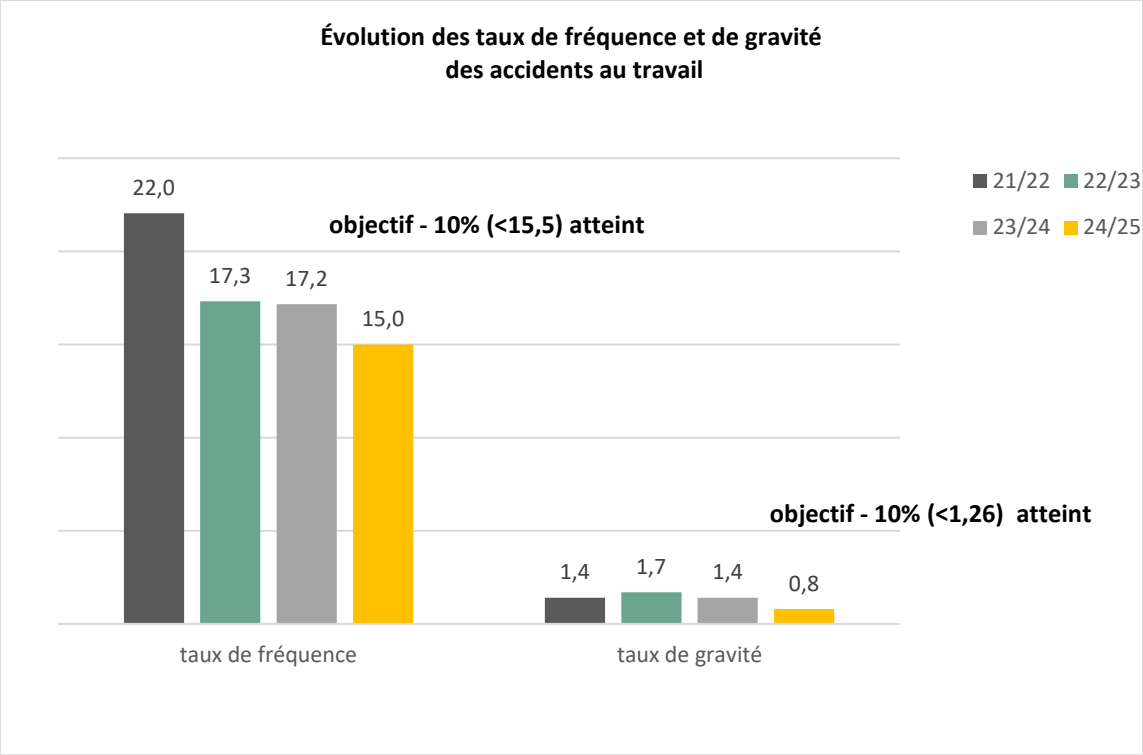
Objectif 2025/2026 : 2/3 des salariés recevant au moins une formation pendant l'exercice.
Préserver la santé et la sécurité au travail de tous.
Objectif initial maintenu : tendre vers le 0 accident en améliorant nos taux de fréquence et de gravité d'au moins 10%.
Pour cela notre politique consiste à tout mettre en œuvre pour satisfaire nos salariés et pour respecter la réglementation ; en particulier les directions Ressources Humaines et Sécurité pilotent leur activité au travers de plans d'actions et d'objectifs dédiés (plan de formation, analyse des risques sécurité, suivi des accidentologies, absentéisme, réalisation des entretiens d'évaluation…).

Nos résultats sur l'exercice 2024/2025 :

Plus de 2 salariés sur trois ont reçu au moins une formation : 68%



Le taux de fréquence des accidents s'établit à 15,0.
Le taux de gravité des accidents s'établit à 0,8.



NB : bureau commercial en Italie non compris dans le calcul de l'indicateur.

LFF suit également le TF1i (hors bureau commercial en Italie) pour inclure les données liées à la population intérimaire. Cela permet d'avoir un regard sur l'ensemble des collaborateurs qui interviennent dans nos opérations. Pour 2024/2025 le TF1i est de 17.4.

Lur Berri étendra l'analyse dans ce sens sur le prochain exercice.

Faits marquants de l'exercice 2024/2025 :

Comme chaque année, les négociations annuelles se sont déroulées avec le Comité Social et Économique de l'Unité Économique et Sociale* Lur Berri, conformément à la loi.

Le projet social de l'Unité Économique et Sociale* Lur Berri initié en 2022 concernant l'harmonisation des pratiques et consolidé par la signature de 5 accords, a été étendu cette année au contrat de prévoyance.

Un nouveau règlement intérieur de l'Unité Économique et Sociale* Lur Berri faisant mention de 2 RHSAS Référents Harcèlement Sexuels et Agissements Sexistes a été validé et diffusé.

Ces mesures ont contribué pour l'Unité Économique et Sociale* Lur Berri à améliorer les conditions de travail, et leurs effets positifs se manifestent par une réduction du taux d'absentéisme.

** l'Unité Économique et Sociale ne comprend pas les sociétés Novoporc et Alliance Occitane.*

Autres réalisations :

Formation :

Lur Berri a soutenu financièrement des écoles et leurs étudiants dans leurs parcours :

- Bureau des élèves La Brava École d'Ingénieurs de Purpan.
- 13 étudiants BTSA Analyse et Conduite Stratégique de l'Entreprise agricole - Institut Jean Errecart : voyage d'étude en Aveyron.
- 23 étudiants BTSA BioQualim / Technico-commercial Alimentation et Boissons - Institut Jean Errecart : voyages d'étude au Portugal et en Italie.
- 38 étudiants BTSA Analyse et Conduite Stratégique de l'Entreprise agricole du Lycée Agricole de Pau-Montardon : voyage d'étude aux Canaries (octobre 2025).
- Dans le cadre du Salon International de l'Agriculture 2025 :
 > Soutien auprès de 6 élèves du Lycée Agricole de Pau-Montardon (64) qui ont remporté le prix Erasmus+ et obtenu la 2ème place en races allaitantes au Trophée International de l'Enseignement Agricole TIEA.
 > Soutien auprès de 6 élèves du Lycée Agricole d'Orthez (64) qui ont obtenu la 5ème place en races allaitantes au Trophée International de l'Enseignement Agricole TIEA.
 > Soutien auprès de 7 élèves du Lycée Agricole de Dax Oeyreluy (40), qui ont obtenu la 3ème place en race bazadaise et la 5ème place en race Blonde d'Aquitaine.
- Les Ovinpiades :
 > Les Ovinpiades départementales dotation de lots à 43 élèves le 09/01.
 > Les Ovinpiades régionales dotation de lots à 40 élèves le 06/02.

12 nouveaux collaborateurs Lur Berri ont été diplômés dans le cadre du parcours « Académie du Manager ».

LFF a poursuivi le déploiement de son plan de formation :

- Académies : 167. C'est le nombre de nos collaborateurs formés en 2024/2025 dans le cadre de nos académies métiers. 6 métiers étaient concernés : Achats, Maintenance, IT, Marketing et R&D, Commerce et Qualité. L'objectif de ces académies ? Assurer le développement des compétences de nos collaborateurs et l'alignement des pratiques des métiers ciblés avec les besoins stratégiques de l'entreprise.
- Sensibilisation IA et Power BI : Plusieurs formations en lien avec des outils technologiques majeurs ont été organisées cette année. Dans quel but ? Renforcer l'agilité, l'efficience et l'innovation de nos organisations. Pour cela, plus de 135 salariés ont été formés à l'IA COPILOT en 2024/2025 et 8 salariés de nos services Global Supply ont bénéficié d'une formation Power BI afin de faire progresser la digitalisation de la data de notre groupe.

Sensibilisation à la RSE :

Chez Lur Berri, plusieurs actions de sensibilisation à la RSE se sont déroulées au cours de l'exercice avec l'appui du service communication :

- Partage avec le COMEX et le CODIR des actualités et impacts omnibus et des outils propres à la RSE (CSRD, standards ESRS, analyse de double matérialité, VSME…).
- Publications à l'attention des coopérateurs, via La Lettre Coopérative.
- Diffusion d'articles et d'informations à l'attention des salariés du groupe, via la lettre Le Trait d'Union, réunions encadrement et Rencontre du Personnel.
- Pour tous, accès à la DPEF via le site Internet Lur Berri ou le compte-rendu d'activités.
- Diffusion trimestrielle de la Minute RSE LFF à l'ensemble des parties prenantes.

Sécurité :

Toujours avec pour cible « zéro accident », les services « sécurité » de LFF et Lur Berri poursuivent leurs efforts de sensibilisation à la sécurité auprès du personnel dans l'ensemble du groupe : management de proximité, audits terrain, bilans et reportings mensuels.

Lur Berri a renforcé son engagement avec la mise en place d'une politique dédiée, Politique Hygiène Santé, Sécurité et Conditions de Travail (PHSSCT), pour une appropriation par tous les collaborateurs. La ligne de conduite repose sur l'exemplarité et sur l'intransigeance et appelle à une vigilance partagée et à une participation active au déploiement de la culture sécurité dans toutes les activités.

Cette évolution s'appuie sur la création d'un système de management Santé & Sécurité dont les premiers objectifs ont été :

- La revue complète des outils (consignes de sécurité, DUERP, plans de prévention, PAPRIPACT, supports d'accueil).
- Le recensement des besoins en formation.
- Le choix d'une nouvelle application pour les déclarations des accidents/incidents (Power App).
- L'accès à la plateforme Safety Culture pour l'enregistrement des visites et la création d'un e-learning,
- 160 visites ou audits sur le terrain.

Lur Berri a également accompagné les sensibilisations à la sécurité :

- Auprès des agriculteurs pour la campagne de collecte grains avec la mise à disposition d'un gilet réfléchissant à porter systématiquement sur tous les sites Lur Berri.
- Et auprès des prestataires de transport avec la diffusion du nouveau protocole de sécurité au chargement/déchargement.

De son côté, LFF maintient sa politique Santé & Sécurité autour de 3 priorités d'actions :

- Sécurité technique.
- Système de management de la sécurité.
- Facteurs humains et organisationnels.

Ainsi, 3 190 visites comportementales de sécurité ont été réalisées sur 2024/2025 sur nos sites de production en France et en Belgique afin de développer une culture sécurité forte dans le Groupe à travers des échanges bienveillants avec nos équipes terrain. Le groupe LFF a par ailleurs déployé des journées d'animation santé sécurité sur l'ensemble des sites de production : ces journées sont un moment privilégié d'échange autour des thèmes de la santé et de la sécurité au travail à travers des ateliers participatifs.

Une feuille de route sur deux ans a été établie afin d'accompagner au mieux les sites dans le déploiement d'une politique de prévention efficace.

Emploi, gestion des talents et marque employeur :

Afin d'attirer les talents sur nos métiers, Lur Berri participe à des évènements sur le territoire, moments forts entre la coopérative Lur Berri, les agriculteurs et le public :

- Au Congrès du Maïs à Pau et au salon de l'innovation végétale et de la transition écologique Végétaelis à Pau en présence de la marque de semences LBS Seeds, des activités d'agrofournitures, de collecte et de conseil Orizio.
- Au Salon Régional de l'Agriculture de Tarbes : Lur Berri a renouvelé son soutien aux concours bovins et a eu le plaisir d'accueillir sur son stand la filière porc basque Kintoa AOP.
- Au marché de l'emploi à Saint-Palais en partenariat avec le GE64.
- En déployant un plan de communication et des outils de présentations : campagnes print, presse et digitale, vidéos témoignages, speed-meeting et salons d'emplois locaux.

En parallèle et à l'initiative de Lur Berri, de nombreuses animations ont été organisées sur le terrain, chez nos adhérents, répartis sur différentes zones du territoire, pour un partage de connaissances techniques et de marchés et sur des thématiques variées (journées techniques en bovins, ovins, et palmipèdes et matinées agricoles en céréales).

En novembre dernier, en partenariat avec l'INP Ensmac Bordeaux et l'ESTIA École d'Ingénieurs de Bidart, l'usine de nutrition animale Lurali a accueilli 4 étudiants dans le cadre d'un hackathon robotique, à l'issu duquel un cahier des charges pour une solution de prélèvement d'échantillons répondant aux enjeux de sécurité du site a été proposé.

Les équipes Lur Berri ont été renforcées avec 476 salariés (effectif physique moyen) sur cet exercice versus 449 en N-1.

Les entretiens individuels annuels Lur Berri ont été systématisés en faveur de la mobilité interne et ainsi 3 personnes ont pu explorer des nouvelles perspectives et 30 personnes ont été promues pour récompenser l'engagement et la performance.

Le taux de fidélisation des intérimaires du GE64 pour nos 2 activités semences et collecte est en progression et s'élève à 54,8%.

Du côté de LFF, un travail a été mené sur la marque employeur (refonte de la page carrière et actualisation de notre page entreprise sur les différents jobboards) ainsi que sur l'intégration des nouveaux collaborateurs.

Et dans le cadre des parcours professionnels,

- Nombre de mobilités internes sur l'année : 192 (main d'œuvre indirecte France et Royaume-Uni + main d'œuvre directe France).
- Entretiens professionnels étendus à tous les collaborateurs français sur les populations connectées et non connectées*, et en Belgique sur la population connectée.

**collaborateurs non connectés : certains collaborateurs, par exemple les opérateurs de production, n'utilisent pas d'ordinateur dans le cadre de leur travail.*

- GEPP : Un accord de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels a été signé en juillet 2025. Il vise à anticiper les évolutions des métiers, renforcer l'employabilité des salariés et structurer les parcours professionnels. Il s'inscrit dans une dynamique de co-construction entre la direction et les organisations syndicales représentatives.

Accompagnement des agriculteurs par Lur Berri :

Sur cet exercice, l'activité conseil Orizio a accompagné 786 agriculteurs pour présenter des dossiers sur différentes thématiques en agro-environnement et agro-bâtiment : dossiers PAC, Permis de Construire, dossiers Installations Classées pour la Protection de l'Environnement ICPE, plans de fumure, traçabilité, avec une nette progression des dossiers de subventions (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles PCAE / Plan de Modernisation des Élevages PME / Dossiers Uniques DU) en particulier en filières ovine et bovine.

18 chartes « Jeune Agriculteur » ont été validées en 2024/2025.

Lur Berri participe financièrement à la mise en place de l'aide au remplacement qui progresse régulièrement depuis plusieurs années.

Implication des salariés :

La direction de Lur Berri a reconduit la Rencontre du Personnel : cette 3ème édition a permis de réunir 200 collaborateurs en janvier 2025 afin de partager les résultats et les ambitions du groupe et de valoriser nos produits coopératifs autour d'une dégustation.

Le bon déroulement et la participation aux élections du CSE montrent l'engagement et la mobilisation des salariés Lur Berri à la vie de l'entreprise et au dialogue social.

Pour favoriser l'innovation et la participation, un nouvel outil de communication, la boîte à idée a été testée auprès des salariés Lur Berri pour recueillir les questions et suggestions et proposer des idées sur « l'agriculture de demain ».

Les salariés de LFF sont invités à compléter un questionnaire interne tous les deux mois.

Une fois par an le questionnaire est dédié à la mesure de l'engagement - Engageomètre ZEST-. Dans le cadre de sa démarche d'écoute collaborateurs, le Groupe souhaite mesurer l'engagement des collaborateurs et identifier les facteurs qui l'influencent, afin de capitaliser sur ses points forts et (ré)agir sur ses principaux axes d'amélioration. Du 17 avril au 14 mai 2025, les collaborateurs ont été invités à répondre aux 25 questions de l'engageomètre annuel Zest qui a permis de recueillir leur avis sur les thématiques suivantes : relations avec ses collègues, relation managériale, carrière, alignement avec l'entreprise, conditions de travail, épanouissement.

Santé :

Pour favoriser l'activité physique propice au maintien d'une bonne santé, le CSE de Lur Berri reconduit ses participations financières pour les salaries et leurs enfants pour toute dépense liée à la pratique d'activités sportives.

Lur Berri s'est engagé pour octobre Rose en partenariat avec les professionnels de santé de l'hôpital de Saint-Palais en proposant, à l'occasion de la Rencontre du Personnel, une animation de prévention contre les cancers du sein, du colon et col de l'utérus.

Qualité de vie au travail :

Les accords d'uniformisation des pratiques sociales Lur Berri signés sur l'exercice précédent se sont concrétisés cette année avec par exemple le versement des primes de participation et d'intéressement à égalité pour tous, la déclaration de télétravail pour 106 salariés, l'accès à la retraite progressive pour 2 de nos salariés.

Dans le cadre de notre politique sociale, nous avons renforcé notre accompagnement des collaborateurs confrontés à des situations personnelles sensibles. Plusieurs mesures concrètes ont été déployées afin de concilier au mieux vie professionnelle et contraintes de santé ou d'accompagnement familial :

- Solidarité interne : mise en place d'un dispositif de dons de jours de congés, permettant d'alimenter un compteur dédié aux proches aidants, afin de leur offrir davantage de souplesse et de sérénité dans leur rôle.
- Accompagnement administratif : assistance personnalisée proposée aux collaborateurs pour l'ouverture de dossiers auprès de la MSA, garantissant un accès facilité à leurs droits sociaux.
- Mesure en faveur des collaborateurs atteints d'une Affection Longue Durée (ALD) : application d'un nouvel accord qui leur accorde 6 demi-journées rémunérées par an pour se rendre à leurs rendez-vous médicaux, sans avoir à utiliser leurs congés payés.

Ces actions illustrent notre volonté d'agir de façon concrète et solidaire pour soutenir la santé, le bien-être et la qualité de vie au travail de nos collaborateurs, tout en favorisant une culture d'entreprise fondée sur l'attention et le respect.

La direction Lur Berri permet chaque année d'adapter les horaires des salariés le jour de la rentrée scolaire.

Pour accompagner les familles dans le parcours scolaire de leurs enfants, le CSE Lur Berri propose un accès gratuit à une plateforme d'expertise pédagogique en soutien aux devoirs et aux choix d'orientation. Une participation financière est également octroyée pour les loisirs et la garde des enfants.

LFF poursuit ses plans d'actions afin d'améliorer la qualité de vie au travail :

- For Me : Les salariés Labeyrie Fine Foods bénéficient d'un programme concret pour faciliter leur quotidien et celui de leur famille grâce à la ligne téléphonique d'assistance gratuite « For me » (Assistance sociale, administrative & juridique, soutien psychologique). À l'occasion de la Semaine pour la Qualité de Vie et les Conditions de travail du 16 au 20 juin 2025, une communication par jour sur différentes thématiques pour prendre soin de soi et des autres a été déployée et un webinar dédié pour (re)présenter le programme « For Me » a été organisé.

- Cycle conférences : en 2024/2025, 6 conférences ont été organisées sur des thématiques telles que la gestion des émotions, la déconnexion, le genre au travail, l'efficacité professionnelle… Des formats plus courts sur la communication non violente, la nutrition ainsi que la prévention du harcèlement ont été déployés pendant les journées santé sécurité sur les sites industriels.

- Prévention des risques psychosociaux à Saint-Geours-de-Maremne.

- Un accord sur la déconnexion a été signé en juillet 2024 : il rappelle l'importance du bon usage des outils numériques et de communication professionnelle et la nécessaire régulation de leur utilisation pour assurer le respect des temps de repos et de congés ainsi que l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle.

- Dans cette même logique d'une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle tout en maintenant le lien social avec l'entreprise, un accord sur le télétravail a été mis en œuvre en juillet 2024.

Diversité et Inclusion :

Le groupe reste acteur de la lutte contre les discriminations et de la promotion de la diversité.

Zoom Lur Berri :

Nous maintenons la lutte contre la discrimination en appliquant la charte éthique et sociale et cette année nous avons mis l'accent sur l'action handicap :

- Maintien du contrat entretien espaces verts avec un Établissement et Service d'Aide par le Travail ESAT.
- Collaborations avec la MSA et Cap emploi (Organisme de Placement Spécialisé OPS) avec des visites d'aménagement de poste pour le maintien à l'emploi, et avec deux entreprises adaptées locales ELISE et FMS Facilities Multi Services sur leurs deux activités : détachement de personnel intérimaire RQTH et prestation de travaux.
- Et dans le cadre des modalités de recrutement, le nouveau workflow identifie le statut RQTH pour une prise en compte systématique.
- L'index de l'égalité professionnelle Femmes-Hommes de l'année civile 2024 = à 92/100 avec une amélioration sur les deux items : pourcentage de salariées augmentées au retour de congé maternité et nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations.

Zoom LFF :

- Un diagnostic handicap a été mené par un cabinet spécialisé pour nous aider à établir notre feuille de route handicap. Les équipes RH et Santé Sécurité ont été formées au handicap en entreprise et une campagne de sensibilisation a été mise en œuvre à l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) 2024. Des discussions sont en cours avec l'Agefiph et devraient aboutir à la signature d'une convention de développement de l'emploi d'ici fin 2025.

- Égalité professionnelle et Index égalité Femmes/Hommes : un accord sur l'égalité professionnelle a été signé en juillet 2024 : il réaffirme la volonté de formaliser une véritable politique d'entreprise en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, dès l'embauche et à tous les stades de la vie professionnelle. Cet engagement se traduit notamment par un index égalité Femmes/Hommes de 94/100.

Zoom légal :

En cas de sollicitation, tout réserviste de l'armée peut bénéficier d'une autorisation d'absence pour une période d'emploi ou de formation au titre de la réserve opérationnelle (lien Nation-armée).



Répondre aux attentes des consommateurs, c'est :

Traduire et appliquer les cahiers des charges de nos clients.

Faire reconnaître nos productions par des certifications.

Quant au sujet de la loyauté des pratiques indiqué dans notre matrice (cf note méthodologique) en lien avec les attentes des consommateurs, les risques identifiés sont relatifs à la qualité des produits pouvant nuire à la sécurité des consommateurs.
Pour cela notre politique consiste à tout mettre en œuvre pour satisfaire nos clients et pour respecter la réglementation ; en particulier les directions des pôles d'activités pilotent leur secteur au travers de plans d'actions et d'objectifs dédiés (traçabilité, biosécurité, plans de contrôle, certifications, bilans massiques, audits internes…).

Nos résultats sur l'exercice 2024/2025 :

83% des productions animales (1) de Lur Berri (2) sont couvertes par des certifications officielles de qualité (5) avec pour objectif 2025 d'atteindre 80%.

94% des productions végétales de Lur Berri (3) sont couvertes par des certifications officielles de qualité (5) avec pour objectif 2025 d'atteindre 95%.

89% des matières premières stratégiques (4) de LFF sont sous labellisation ou démarche de progrès en vue de labellisation (5), avec pour objectif 2025 d'atteindre 100%.

(1) La comptabilisation tient compte de toutes les catégories d'animaux issues d'un cheptel certifié.
(2) Les sociétés concernées sont la coopérative Lur Berri, Praviland, Novoporc, Palmitou Ouest et Palmitou Sud-Ouest.
(3) Les sociétés concernées sont la coopérative Lur Berri, SAS LB, Saga Bouet, Cornelis.
(4) Les filières stratégiques LFF sur le sujet des certifications sont : saumon sauvage et d'élevage, crevette sauvages et d'élevage, canard, cabillaud, hareng, maquereau, pois chiche, olive, avocat, blé.
(5) Certifications officielles de qualité et programmes de labellisation.

Certifications officielles de qualité Lur Berri	*Programmes de labellisation LFF et certifications LFF*
Agriculture Biologique *Indication Géographique Protégée* *PalmiGConfiance : charte des professionnels du foie gras* *Label Rouge* *Nature d'éleveurs / Oui c'est bon* *2BS* *SAI* *CSA* *Certification SOC* *Agri-Éthique France* *Evaluation AFNOR Engagé RSE*	*Agriculture Biologique* *Indication Géographique Protégée* *MSC : référentiel de pêche durable (Marine Stewardship Council)* *FIP : Fishery Improvement Project* *ASC : référentiel d'aquaculture durable (Aquaculture Stewardship Council)* *BAP : référentiel d'aquaculture durable (Best Aquaculture Practices)* *Global GAP : référentiel de bonnes pratiques agricoles* *PalmiGConfiance : charte des professionnels du foie gras* *Agri-Éthique France* *Certiconfiance(6) /Aquaculture Raisonnée*

(6) Certiconfiance est un référentiel mis en place par LFF et audité par le Bureau Veritas.

Faits marquants de l'exercice 2024/2025 :

LBS Seeds poursuit ses programmes de multiplication et de commercialisation de ses semences **« Origine France »**.

Lur Berri a consolidé son engagement RSE sur la filière porcine en faisant évaluer son organisation de production (Organisation de Mise sur le Marché OMM) selon le référentiel de responsabilité sociétale porté par le Consortium du Jambon de Bayonne et labellisé « Engagé RSE AFNOR ».

Poursuite de la renaissance de la filière palmipèdes à foie gras avec une deuxième année consécutive sans crise aviaire, grâce à la vaccination influenza.

Lors du Salon International de l'Agriculture en février dernier, LFF a officialisé le lancement de la première filière canards gras Agri-Ethique France en partenariat avec Lur Berri, pour une juste rémunération des producteurs et la prise en compte des enjeux de transition agroécologique et de bien-être animal.

Premières gammes canard Agri-Ethique France prévues sur le festif 2025.

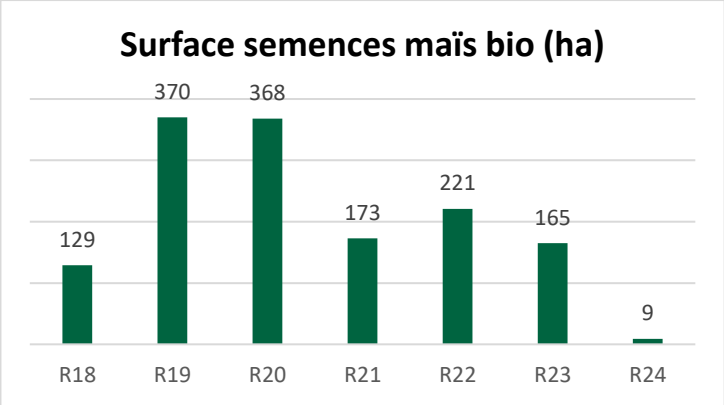
Lors du Concours Général Agricole de cette année, les produits coopératifs Lur Berri ont été à nouveau récompensés :

- 2 foies gras de canard entier du Sud-Ouest Labeyrie Fine Foods (Médaille d'Argent et Médaille de Bronze).
- Viande de Bœuf Arcadie Viandes (Médaille d'Argent).

Exemples de réalisations en réponse aux demandes sociétales :

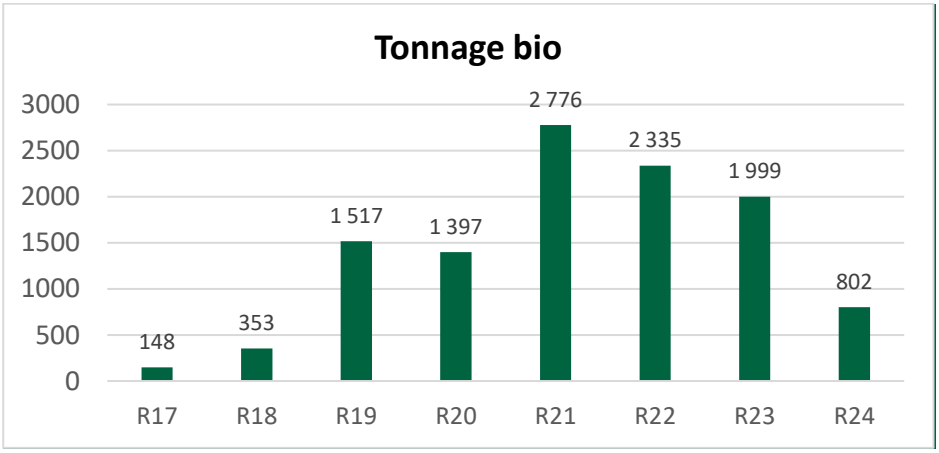
Demande sociétale « bio » :

- Programme de **semences de maïs bio** : 9 ha.



Seule la coopérative Lur Berri est concernée par cet indicateur.

- Collecte annuelle en **cultures bio** : 802 T



Les sociétés concernées sont la coopérative Lur Berri, Saga Bouet, Cornelis.

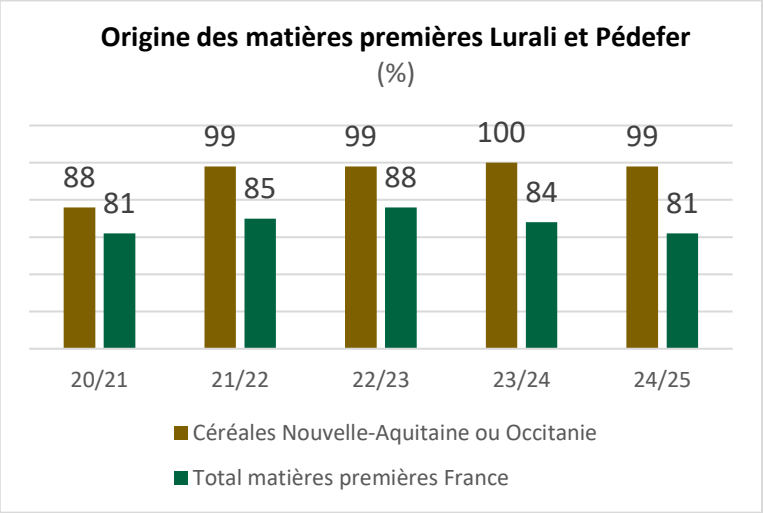
Depuis 3 ans, notre filière agricole « Bio », fait face à un marché en décroissance.
Malgré ce contexte difficile, Lur Berri reste à l'écoute des attentes de ses clients.

Demande sociétale « clean label » :

LFF poursuit sa politique clean label dans le cadre de sa nouvelle stratégie RSE et améliore significativement le « taux de produits cœur de métier sans additifs identifiés par le comité scientifique* », qui passe de 91% à 92%. Ainsi LFF affirme sa volonté de produire des produits sûrs et sains et continue de travailler avec ses parties prenantes sur ce sujet.

(*) LFF a sollicité en 2021 un comité d'experts externes afin d'établir une liste de 100 additifs pour lesquels il est souhaitable de limiter l'usage. Le groupe les supprime progressivement de ses recettes -100% d'ici 2025.

Demande sociétale « attachement territorial et achats locaux » :



99% des céréales entières entrant dans les formules d'aliments Lurali et Pédefer sont d'origine locale : Nouvelle-Aquitaine ou Occitanie.

Lurali favorise toujours un approvisionnement en soja d'origine Sud-Ouest contribuant ainsi aux 81% des matières premières d'origine France.

Notre filière volailles fournit 69% de poulets élevés dans le cadre des **démarches sociétales** « Le Gaulois : Oui c'est bon ! » et « Nature d'éleveurs ».

Depuis 3 ans, Lur Berri maintient sa certification Agri-Éthique France pour sa filière pois chiche et a reconduit cette année son adhésion à l'association **Un Pacte Positif,** structure qui réunit un collectif français engagé activement dans la transition agroécologique.

Cette production vient alimenter la filière pois chiches de LFF pour sa marque Blini et consolide son sourcing responsable, ainsi que sur la filière blé LFF.

Demande sociétale « approvisionnement responsable » :

Dans le cadre du Sirha Lyon, Métro France, Labeyrie Fine Foods et Lur Berri ont signé le jeudi 23 janvier 2025 un accord tripartite visant à valoriser notre filière canards à foie gras. Ce partenariat stratégique s'inscrit dans une démarche collaborative pour soutenir cette filière agricole emblématique, ancrée territorialement, et répondre aux enjeux de durabilité, de juste rémunération et de qualité.

LFF sélectionne des matières premières certifiées :

- **100%** de la filière canard du Sud-Ouest est certifiée CertiConfiance PalmiGConfiance et IGP Sud-Ouest ; la filière canard de l'Ouest est agrée PalmiGConfiance et certifiée Origine France.
- **100%** de l'approvisionnement en saumon sauvage et en cabillaud est labellisé MSC.
- **100%** de l'approvisionnement en saumon d'élevage est certifié CertiConfiance ou Aquaculture raisonnée.
- **100%** de l'approvisionnement en crevettes pour la marque Delpierre est labellisé ASC.
- **100%** du blé et des pois chiches à marque Blini sont labellisés Agri-Éthique France.
- **100%** de l'approvisionnement de l'avocat est labellisé Global Gap.

Demande sociétale « solidaire » :

Zoom Lur Berri : pour la quatrième année Lur Berri a soutenu l'association Action contre la faim en tant que mécène en engageant 4 participants à la journée « Pelote contre la faim ». Au-delà du mécénat et la sensibilisation à la faim dans le monde, cette opération valorise un sport local et conforte la cohésion entre collaborateurs.

Demande sociétale « lutte contre le gaspillage et contre la précarité alimentaire » :

Le pôle Distribution de Lur Berri a participé à l'action « adopte une poule » sur les mois de février et de juin pour accueillir des animaux de réforme, aider à transformer une partie des déchets ménagers et permettre un approvisionnement en œuf produits à la maison.

Cette année, l'ensemble des filiales françaises du groupe LFF a donné des produits à des associations caritatives à hauteur de 1081 k€.

Demande sociétale « développer un numérique responsable » :

Lur Berri envisage la transition numérique comme un levier de performance durable et responsable.
La sécurisation des données est un objectif prioritaire pour lequel 2 axes majeurs ont été développés :

- L'évolution des logiciels de traitement des données qui se poursuivra encore.
- La sensibilisation régulière des salariés à la cybersécurité : communication des « règles d'or de la sécurisation informatique » et d'un Guide des Bonnes Pratiques, validation de la Charte Informatique annexée au règlement intérieur, réalisation d'exercices pédagogiques de phishing, communication sur des actualités de piratage et de tentatives…

En parallèle, pour accompagner les agriculteurs du territoire au quotidien, la plateforme digitale **ExtraBerri** apporte aux utilisateurs une vision complète de leurs activités et des services proposés par la coopérative. Sa mise à jour régulière par l'intégration de nouveaux champs comme les alertes météo, alertes prix, accès à un tiers… remporte un franc succès avec un nombre d'utilisateurs toujours croissant.
Lur Berri propose également des outils technologiques permettant d'ajuster au plus près le pilotage des cultures.

LFF a mis en place une Politique de Sécurité des Système d'Information (PSSI) en 2022 et qui a fait l'objet d'une révision en 2024. Ce document regroupe nos engagements afin de limiter les risques sur nos technologies de l'information comme la sécurisation des postes de travail, de l'accès à nos sites et de nos communications.

Les collaborateurs connectés sont sensibilisés au risque lié à l'hameçonnage avec la mise en place de la campagne « avant de cliquer ». Des mails factices sont envoyés aux collaborateurs afin de vérifier leurs réflexes face à des situations à risque.



Agir pour le bien-être animal, c'est :

Respecter les cinq libertés fondamentales des animaux :
Ne pas souffrir :

Ni de faim ou de soif.
Ni d'inconfort.
Ni de douleurs blessures ou maladies.
Ni d'incapacité à exprimer son comportement naturel.
Ni de peur ou détresse.

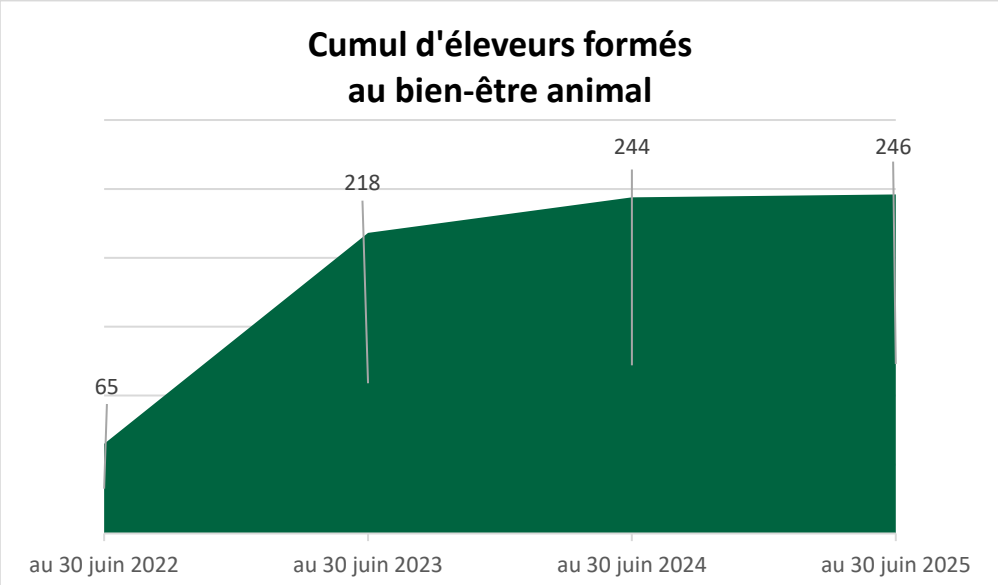
Notre finalité est de former et sensibiliser tous nos partenaires de l'amont.

Pour cela notre politique consiste à tout mettre en œuvre pour le bien-être animal et pour respecter la réglementation ; en particulier la direction production animale pilote son activité au travers de plans d'actions et d'objectifs dédiés (formation, bonnes pratiques d'élevage, éthologie…).

Nos résultats sur l'exercice 2024/2025 :

Nous comptons désormais 246 éleveurs ayant reçu une formation reconnue sur le bien-être animal (en cumul depuis l'initiation de ces formations en 2018).

Objectif 2025 : 100 % des éleveurs de porcs et de palmipèdes formés au bien-être animal. Pas d'objectif défini à date sur les 3 autres filières.



Fort de ces formations, Lur Berri organise des journées techniques en élevage pour consolider ces acquis et maintenir leur niveau de maîtrise, et faire découvrir les métiers intra et inter filière.

97% des volumes de matières premières animales stratégiques** LFF sont issus de fournisseurs engagés à nos côtés en ayant signé notre politique* pour le bien-être animal.
**Les filières animales stratégiques LFF sur le sujet du bien-être animal sont : le saumon d'élevage, les crevettes d'élevage, le canard.

(*) : Le groupe LFF a élaboré une politique bien-être animal qui détaille ses exigences à toutes les étapes de l'élevage et sur l'ensemble des secteurs agricoles et aquacoles sur lesquels il opère. En signant cette politique, les fournisseurs de LFF s'engagent à travailler sur l'ensemble de leur chaîne de valeur pour répondre à ces exigences, dans une démarche d'évaluation régulière et de progrès continu.

La politique bien-être animal de LFF en 5 principes d'action :

① Contrôler régulièrement les conditions d'élevage et d'abattage et assurer une conduite d'élevage par un personnel formé.
② Garantir l'application, en suivant leurs évolutions, de nos standards de bientraitance des animaux dans nos filières stratégiques.
③ Adapter l'environnement au comportement naturel de l'animal.
④ Assurer la mise en œuvre de bonnes pratiques de soin pour préserver la santé des animaux.
⑤ Assurer des conditions optimales de transport et d'abattage.

Réalisations sur l'exercice 2024/2025 :

Zoom Lur Berri :

- Le projet dédié au bien-être animal en élevage de canards à foie gras « Palm'Innov 2 », en collaboration avec LFF a été validé pour une reconduction sur 2025-26.

LUR INNOV

- Sur la filière poulet, un guide technique a été rédigé à l'issue du programme de formation COPEEKS de l'année dernière, dont le 2ème volet se déploiera dès le début de l'exercice 2025/2026 avec une journée d'animation.

- En complément, des dossiers d'aide ADAVOL pour soutenir les exploitations de palmipèdes et de poulets ont été déposés en avril 2025 pour un passage en commission régionale prévu sur juillet 2025.

- En appui du référentiel du Consortium Jambon de Bayonne, la filière porc a finalisé son nouveau guide technique et le contrat d'engagement réciproque associé, et entamé sa diffusion lors de son assemblée générale en novembre 2024.

- Les notices techniques de la filière bovine ont été étendues sur de nouvelles thématiques comme la biosécurité, la santé, l'adaptation au changement climatique, avec un focus tout particulier cette année sur la contention :
 - Une journée d'animation technique dédiée à la contention a été organisée en partenariat avec Ax'El, la MSA Sud Aquitaine et Bovins Croissance Landes-Pyrénées Atlantiques pour partager les bonnes pratiques sur le terrain.
 - Des projets d'adaptation et d'amélioration sur la contention ont pu être accompagnés en appui de dossiers PME Plan de Modernisation des Élevages pour obtenir des aides régionales et aussi par des subventions proposées par Lur Berri.

- Les 4 animaleries de notre réseau de magasins Gamm Vert maintiennent leur label « bien-être animal ».

Zoom LFF :

Chaque filière a mis en place des actions liées au bien-être animal :

Filière saumons :

- Initiative CARE Salmon, collectif à l'initiative de Labeyrie Fine Foods, réunissant des acteurs de la distribution de saumon en France, unis pour promouvoir des pratiques plus respectueuses du bien-être animal et impulser une transformation concrète et durable des pratiques d'élevage du saumon.

- 2 webinaires et 2 newsletters destinées à nos fournisseurs de saumon, en collaboration avec Bankiva et l'ONG CIWF.

Filière canards :

- Poursuite du programme Armonia One Welfare avec l'aboutissement de notre première publication scientifique dans une revue à comité de lecture (Applied Animal Behaviour Science). Le programme de recherche continue et nous engageons désormais nos premiers tests en élevages commerciaux. Nous avons ouvert les portes de notre station expérimentale lors de différentes visites de nos clients stratégiques avec qui nous partageons nos avancées.

Filière crevettes :

- **Deuxième diagnostic BEA de terrain réalisé au Honduras.**
 → Renforcement de la compréhension locale des enjeux liés au bien-être animal en élevage de crevettes.

- **Lancement de notre outil de formation open source sur le BEA crevettes.**
 → Mise à disposition d'un module pédagogique accessible à tous pour diffuser les bonnes pratiques et les connaissances scientifiques.

- **Organisation de notre premier événement en direct (webinar) dédié au bien-être des crevettes.**
 → Présentations croisées de Bankiva, London School of Economics, Crustacean Compassion, et deux producteurs engagés.
 → Dialogue multi-acteurs sur les standards, les attentes sociétales et les réalités terrain.

- **Lancement d'un programme de restauration de mangroves en Équateur.**
 → Initiative écosystémique visant à renforcer la résilience côtière et la biodiversité locale, en lien avec les engagements climatiques.

- **Mise en œuvre du référentiel ASC alimentation par 80% de nos producteurs.**
 → Sécurisation d'un approvisionnement en soja non déforestant, aligné avec les exigences de durabilité et de traçabilité.



Préserver les ressources naturelles de notre territoire, c'est :

Protéger l'eau, l'air, les sols et la biodiversité de nos territoires.

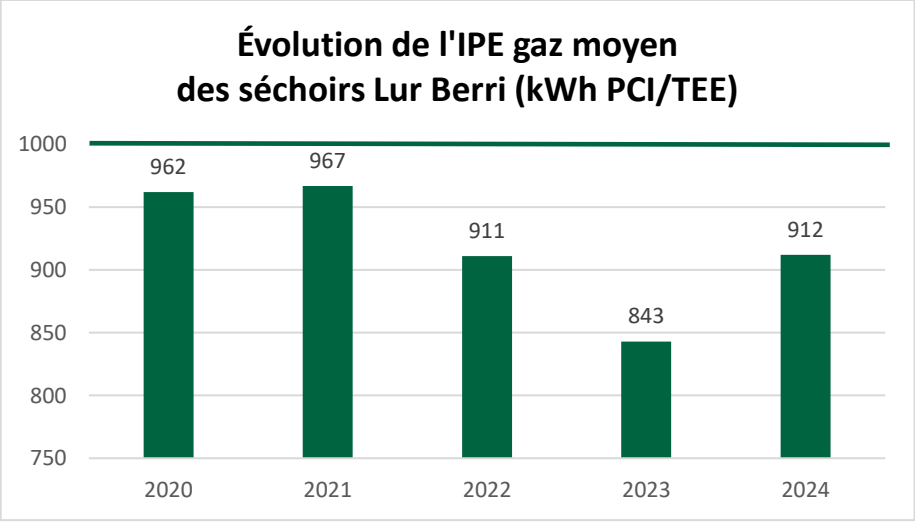
Réduire nos consommations en eau, électricité et gaz.

Lutter contre le changement climatique.

Pour cela notre politique consiste à tout mettre en œuvre pour répondre aux enjeux du changement climatique et pour respecter la réglementation ; en particulier la direction Opérations et Environnement pilote son activité au travers de plans d'actions et d'objectifs dédiés (analyse des impacts, bilan carbone, sobriété énergétique, économie circulaire…).

Nos résultats sur l'exercice 2024/2025 :

L'indice de performance énergétique* des séchoirs de céréales de Lur Berri confirme un bon résultat avec 912 kWh PCI / TEE, qui reste conforme à **l'objectif « moins de 1000 »** :



Les sociétés concernées sont la coopérative Lur Berri, Saga Bouet et SAS LB.

() IPE gaz mesuré en kWh PCI / T*

L’analyse montre une forte dépendance aux aléas selon la nature des grains, les périodes de séchage et des modalités d’usage des séchoirs en continu ou bien discontinu.

La consommation en eau* est de 15,03 L / kg de produits finis LFF fabriqués : objectif -10% en 2025/2026 par rapport à 2020/2021.

La consommation énergétique** (électricité + gaz) est de 1,76 kWh / kg de produits finis LFF fabriqués : objectif -10% en 2025/2026 par rapport à 2020/2021.

Les ratios de consommations d'eau et d'énergies sont en progression par rapport à l'année de référence 2020/2021, pénalisés par une baisse de volumes conséquence de la crise Covid et inflationniste. Ces consommations restent des indicateurs majeurs du pilotage de la performance environnementale des opérations LFF. Les objectifs eau et énergies seront retravaillés sur l'exercice 2025/2026 afin d'avoir des cibles pertinentes à horizon 2030.

**sur nos sites industriels.*

*(**) calculs réalisés sur les consommations énergétiques des sites industriels de LFF.*
calculs basés sur factures EDF (haute tension) et/ou relevés compteurs (basse tension) intégrant la différence des pertes en lignes haute tension et des rendements des transformateurs qui sont sur la boucle.

Faits marquants de l’exercice 2024/2025 :

Lur Berri a finalisé son bilan carbone pour l’ensemble de ses activités, sur les scopes 1, 2 et 3.

Le service Environnement Lur Berri a été renforcé avec la création du poste de Responsable Conformité Environnement.

Un chantier optimisation du transport porté par le pôle Performance & Innovation a animé les équipes tout au long de l’année.

LFF poursuit ses efforts de sobriété énergétique et hydrique :

CONSOMMATION ELECTRICITE LFF -1000MWh

- L'activation de haute et basse pression flottante pour nos centrales frigorifiques de Saint-Geours-de-Maremne et Jonzac.
- L'ajout d'une centrale de pilotage des compresseurs d'air pour ajuster les pressions du réseau d'air et améliorer le rendement des compresseurs sur notre site de Saint-Geours-de-Maremne.
- La mise en place d'un compresseur d'air à vitesse variable avec arrêt le week-end pour notre site de Chambly.

CONSOMMATION EAU LFF -10 800m3

- La remise en service d'un détecteur de grille pour stopper le rinçage à l'eau chaude de la laveuse de grille sur notre site de Fécamp. Cette action permet par ailleurs de réduire la consommation de gaz de -80MWh.
- La réutilisation de l'eau de refroidissement des crevettes d'une ligne de cuisson en boucle fermée.

Autres réalisations :

Eco-conception des emballages LFF :

Les emballages sont souvent incontournables afin d'assurer la sureté des produits alimentaires : pour autant, LFF maintient ses efforts pour en minimiser l'impact environnemental au travers de 4 axes :

- Réduire le poids des emballages (plastiques…).
- Faciliter le recyclage.
- Intégrer plus de matière recyclée.
- Jouer son rôle au sein de son écosystème.

Ainsi sur l'exercice 2024/2025 :

- Les emballages des produits LFF sont à 72% recyclables (équivalent / N-1) *
 Objectif 100 % / 2025.

*Perte de -10pts liée à la recatégorisation des plaques saumon fumé en non recyclable à l'appui d'une étude CITEO prouvant que les particules métalliques présentes dans les films plastiques perturbent le tri.

- 52% des emballages des produits LFF sont issus du recyclage (+4 points / N-1)
 Objectif 66% / 2025.

Progression liée à l'amélioration des données (plus de références prises en compte et plus de garanties du fournisseur).

- Réglementation Packaging and Packaging Waste Regulation (PPWR) : nous poursuivons nos plans d'actions pour répondre à l'enjeu de mise en conformité réglementaire à horizon 2030.

Lutte contre le changement climatique :

Zoom Lur Berri :

Poursuite des économies d'énergie :

En collaboration avec le bureau d'études spécialisé en économies d'énergie Optinergie, Lur Berri continue d'optimiser les performances énergétiques de ses séchoirs et des indicateurs de suivi pour plus de précision.

Système de Management Environnement SME - usine de Lurali :

Dans la poursuite de son projet d'économie d'énergie initié en 2024, Lurali s'est engagée dans la mise en place d'un système de management environnemental en janvier 2025, avec la rédaction d'un manuel environnement et la priorisation de ses objectifs dans une Politique Environnement dédiée.
Elle porte sur une vision à 3 ans et se concentre sur les impacts environnementaux liés à son activité, la réduction des consommations de gaz et d'électricité, la participation à la sobriété hydrique et la gestion des déchets.
Fort de cette expérience, la volonté de Lur Berri est de déployer à l'avenir cette même dynamique sur d'autres sites.

Le transport, un levier déjà identifié et en pleine transition :

La car policy de Lur Berri (voitures de services et fonction) a évolué en tenant compte de la liste « véhicules éco-scorés » de l'ADEME. Le parc automobile est ainsi passé de 136 véhicules avec une émission moyenne de 113 gCO2/Km à 147 véhicules pour 111.48 gCO2/km.

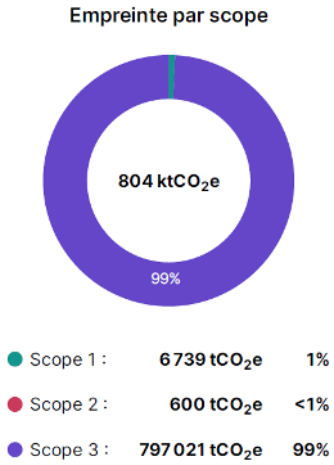
Au vu de cette évolution, 6 bornes de recharge électrique supplémentaires et 14 pré-équipements ont été installés au siège de la coopérative et des outils d'aide à la recharge ont été proposés sur les réseaux de circulation et au domicile.

En complément, un état des lieux a été réalisé sur le transport au sein des activités de la coopérative (portant sur une cinquantaine de véhicules) pour identifier les pistes d'optimisation de la flotte, des flux (distance et durée des tournées de collecte et de ramasse) et préparer la digitalisation vers un outil de pilotage centralisé et qui tiendra compte des besoins fonctionnels de demain.

Le bilan carbone Lur Berri :

Les données exploitées ont porté sur l'exercice 2023/2024 pour une émission totale de 804 ktCO2e.

Les principaux postes émetteurs portent sur les productions de nos matières premières, l'usage des produits vendus et le transport des marchandises.



Les émissions directes et indirectes de GES liées aux activités de transport amont et aval de notre activité, se trouvent dans le scope 3 et nous n'avons pas encore mené d'analyse précise sur ce poste d'émission.
Dans un premier temps, un travail de précision de la donnée a déjà été identifié et portera sur des échantillonnages « terrains » plus détaillés en lien avec nos pratiques agricoles et s'appuiera sur l'amélioration des outils de pilotage de l'ensemble des activités.
La prochaine étape va consister à identifier des leviers de décarbonation et à définir des plans d'action pour réduire les émissions de GES ou substituer les énergies fossiles utilisées.

Anticiper les impacts du changement climatique en amont :

Côté production animale, Lur Berri participe à plusieurs projets avec divers instituts techniques pour développer des outils d'accompagnement des éleveurs (comme Palmbeach, Cap'2ER), pour mieux gérer les impacts du changement climatique sur les exploitations : diagnostics, sensibilisation, appuis techniques…

Côté nouvelles cultures, dans le cadre de notre activité Performance & Innovation, des essais se poursuivent pour diversifier encore plus l'activité production de légumes comme cela a été le cas avec la pomme de terre et le maïs doux.

Zoom LFF stratégie climat :

LFF a élaboré sa stratégie et sa trajectoire Climat à partir de l'année de référence 2019. Une trajectoire de réduction à horizon 2030 a été définie, dans l'optique de respecter le scénario 1,5°C des Accords de Paris, avec les engagements suivants : réduire 55% les émissions de GES des scopes 1 & 2 et de 22% l'intensité carbone du scope 3.
Le SBTI a validé ces objectifs de réduction en 2022 et ils sont actuellement en cours de révision pour être conformes au nouveau standard SBTi FLAG. La nouvelle trajectoire (avec niveau d'engagement réhaussé) sera soumise à validation du SBTi d'ici la fin de l'année 2025.

Bilan Carbone LFF ex 2024/2025* = 471 151 tCO2e ; soit – 20% depuis 2019
*(hors Italie)

Les émissions du groupe ont augmenté de 8,6% entre les exercices 23/24 (433 454 tCO2e) et 24/25 (471 157 tCO2e), notamment lié au fait que l'activité canard, significativement impactée par les épisodes de grippe aviaire sur les exercices précédents, est repartie à la hausse (+13% d'achats de canards) mais aussi suite à un travail de fiabilisation des données (facteurs d'émissions utilisés sur nos matières premières stratégiques) pour plus de robustesse des calculs. Par souci de cohérence, la modification a également été appliquée aux années de calcul précédentes ce qui a notamment entrainé une évolution de notre année de référence (2019).

- Émissions liées au transport représentent 8% du bilan soit 37 205 tC02 dont 56% de fret amont, 11% de fret interne et 34% de fret aval.

- LFF est adhérent à l'association Pour une Agriculture du Vivant (PADV) avec le statut « engagé ». Nous travaillons avec PADV sur l'atténuation de l'empreinte carbone des exploitations agricoles de nos filières françaises pois chiche, blé et produits laitiers.

- Nous avons formé plus de 675 personnes lors de la saison 2 de la Climate School.

Bonnes pratiques « agro responsables » :

Avec l'intégration de l'IA, Lur Berri accompagne ses producteurs vers une agriculture durable :

- Pour préserver les ressources en eau : Lur Berri s'est associé avec Sencrop, acteur français de l'agritech, pour proposer une solution de proximité, collaborative et évolutive, permettant de suivre, en temps réel, sur le smartphone, les conditions météo (température, hygrométrie, vitesse du vent, précipitations) et piloter ainsi de manière responsable l'irrigation.

- Pour économiser les intrants avec par exemple le projet d'un Outil d'Aide à la Décision OAD sur la fertilisation raisonnée, qui sera adaptée aux besoins (quantité, qualité, moment opportun et localisation précise) et qui est actuellement en test par les équipes de Lur Innov.

En parallèle, dans le cadre de notre engagement en faveur de la transition énergétique et de la compétitivité de nos exploitations agricoles, un groupement d'achat d'électricité a été mis en place au bénéfice de nos adhérents. Ce dispositif, opéré avec l'accompagnement d'une société spécialisée dans le domaine des achats groupés d'énergie, concerne 52 exploitations agricoles, totalisant 87 points de livraison. Suite à une procédure d'appel d'offres, il a été permis de sécuriser des tarifs d'électricité compétitifs pour nos membres. Ce nouveau contrat est entré en vigueur le 1er juin 2025.

Lur Berri participe à des programmes interprofessionnels avec l'objectif de répondre aux exigences d'une agriculture durable :

- Au réseau Étamines en testant des solutions innovantes ou alternatives ; ces essais conduisent à la construction de nouveaux raisonnements en matière d'itinéraires culturaux performants et viables pour l'agriculteur.
- Au projet Taupinland pour la recherche de solutions techniques innovantes pour réduire les attaques de taupins sur les productions de maïs.

Biodiversité :

Depuis le lancement de sa nouvelle activité d'agroforesterie, le pôle Conseil et Formation Orizio de Lur Berri a suivi 21 dossiers pour le « pacte en faveur des haies ».
L'activité Gamm Vert a offert à ses clients 402 sachets de graines fleuries favorables à la pollinisation des abeilles.

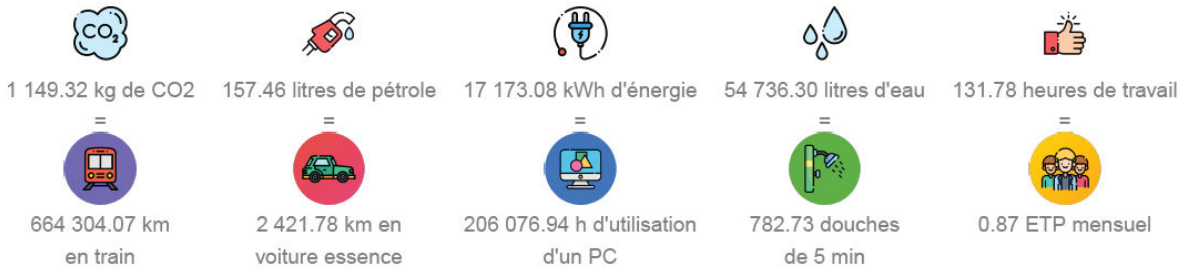
Une politique biodiversité a été rédigée et validée par le COMEX LFF. L'objectif principal est d'atténuer l'empreinte biodiversité sur le scope 3 qui représente 99.9% de l'impact, avec plus de 20 objectifs qui visent à éviter et réduire la perte de biodiversité mais aussi à régénérer les écosystèmes essentiels.

Programme de reforestation de mangrove en Équateur : LFF s'est associé avec ASC et un fournisseur clé (Omarsa) pour replanter 10 hectares de mangrove sur 3 ans. LFF a financé les plants qui sont ensuite mis en terre par les équipes d'Omarsa. En 2025, 3 hectares ont déjà été plantés.

Gestion des déchets :

Zoom Lur Berri :

- Le siège social est toujours équipé de cartons de tri sélectif en liaison avec la société Elise ; sur l'exercice 2024/2025, 2761.5 kg de déchets (-15% versus N-1 mais +50% versus N-2) ont été collectés, ce qui correspond aux bénéfices suivants :



Dans cette continuité, Lur Berri a débuté un diagnostic complet pour harmoniser la gestion des déchets sur tous ses sites, les objectifs prioritaires étant de rationaliser les prestataires en favorisant le réseau local, améliorer le traitement des déchets : tri, comptabilité et flux, et optimiser les circuits de valorisation (avec par exemple le contrat Valoralim pour les Emballages Vides des Produits de Nutrition Animale EVPNA).

En parallèle, Lur Berri travaille activement avec ADIVALOR de manière à offrir la possibilité à tous les agriculteurs adhérents, de valoriser leurs déchets agricoles en organisant des collectes et en les informant des programmes de recyclage visés par l'accord-cadre signé entre ADIVALOR et le Ministère de la Transition Écologique. Lur Berri contribue ainsi à l'atteinte de ces objectifs.

- La digitalisation des données qui participe à la sécurisation des informations et à la diminution des documents papiers a été étendue aux outils de gestion du temps de travail (Horoquartz) et des salaires (My People Doc), aux outils de vote du CSE et aux plans de prévention diffusés à nos prestataires.

Zoom LFF :

Tout le personnel LFF reste sensibilisé au tri sélectif des déchets (cartons, gobelets café, masques…) et est également incité à la diffusion et au stockage de données par voie électronique afin de limiter la surconsommation de papier.

Annexes

Annexe 1 : méthodologie et périmètre juridique 43

Annexe 2 : les parties prenantes de Lur Berri 44 - 45

Annexe 3 : analyse de matérialité 46

Annexe 4 : glossaire 47 - 48

ANNEXE 1 : méthodologie et périmètre juridique

a) La DPEF 2024/2025 du groupe Lur Berri ci-jointe s'inscrit dans une dynamique de progrès.

Ce document poursuit la démarche initiée depuis 6 exercices.
Il présente les réalisations de l'exercice 2024/2025 déployées afin de répondre aux enjeux RSE que nos parties prenantes nous ont révélés.

b) **Le périmètre** retenu pour notre DPEF est celui de la **consolidation comptable du groupe Lur Berri.**

Il englobe les activités de nos **3 pôles** amonts (Pôle Agricole branche végétale + Pôle Agricole branche animale + Pôle Distribution) ainsi que celles de **Labeyrie Fine Foods** (LFF), le partenaire majeur du Pôle Agroalimentaire aval dont Lur Berri est actionnaire de référence.

Le périmètre prend toujours en compte les deux entités du pôle animal : Novoporc et Alliance Occitane.

Ni les sociétés ou filiales consolidées « mises en équivalence » ou « en intégration proportionnelle » ou à participations minoritaires ne sont prises en compte dans le périmètre. En particulier, il en est ainsi pour : Maïsica, Arcadie Viandes, Deltagro, Oceol, Colibri, Actura, Palmiclean.

c) Afin de faciliter la lecture de nos **indicateurs clés de performance**, nous tendons à consolider les données Lur Berri avec celles de Labeyrie.
NB : Concernant le calcul du Taux de Gravité TG, la méthode a été harmonisée cette année sur l'ensemble des filiales du groupe, en prenant en compte les jours calendaires.

d) L'**exercice comptable** retenu pour notre DPEF va du **1er juillet 2024 au 30 juin 2025.**

e) Préparation au passage de la DPEF à la CSRD :

Dans le cadre de la transposition française de la directive européenne CSRD 2022/2464 du 14/12/2022, nous nous préparons à faire évoluer notre reporting extra financier :

- L'exercice 2025/2026 sera travaillé selon les nouveaux dispositifs tels que l'analyse de double matérialité, le standard VSME, les nouvelles normes ESRS (dès leur publication à venir).

- La publication pour l'exercice 2025/2026 commencera à intégrer les règles CSRD.

ANNEXE 2 : les parties prenantes de Lur Berri

Quatre parties prenantes significatives sont impliquées dans notre démarche RSE :

La gouvernance de Lur Berri :

Conformément au modèle coopératif, elle se compose d'une part du **Conseil d'Administration de Lur Berri** qui représente l'ensemble des adhérents de la coopérative et valide les orientations stratégiques, et d'autre part de la **direction générale de Lur Berri dont le COMEX** met en œuvre le plan stratégique permettant au groupe de réaliser sa mission.

Les fournisseurs de Lur Berri :

Lur Berri est en relation avec 5 100 agriculteurs dont 2 970 adhérents coopérateurs (2024/2025).

Attachés par essence à leur territoire, ils s'inscrivent naturellement dans la durabilité. Le territoire sur lequel le groupe Lur Berri s'est construit est le département des **Pyrénées-Atlantiques**. Aujourd'hui, Lur Berri tisse des relations avec des agriculteurs de la Nouvelle-Aquitaine, de l'Occitanie et au Sud des Pays de la Loire.

Les clients de Lur Berri :

Ils sont de **divers types** : agriculteurs, éleveurs, partenaires industriels, consommateurs locaux, français ou européens.

Ils ont représenté un chiffre d'affaires 2024/2025 de 1 342 M€.

Ce sont eux qui **portent les exigences finales des produits du groupe Lur Berri**, qu'elles soient qualitatives, environnementales, sociétales…

Les salariés de Lur Berri :

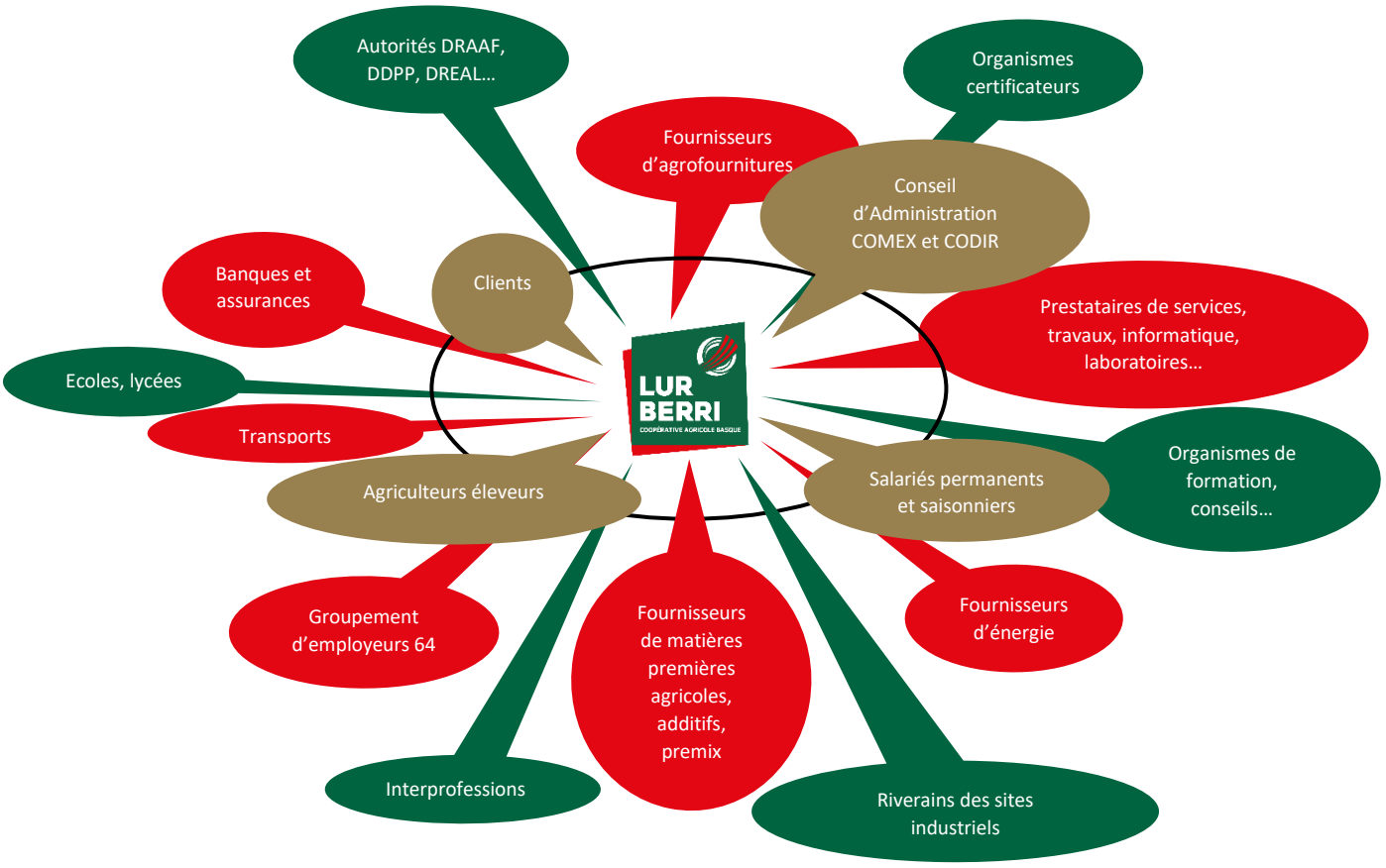
Sur l'exercice 2024/2025, l'effectif Lur Berri mesuré en effectif physique moyen se porte à 476.

Le bilan social de l'UES du groupe récapitule chaque année les principales données sociales de Lur Berri.

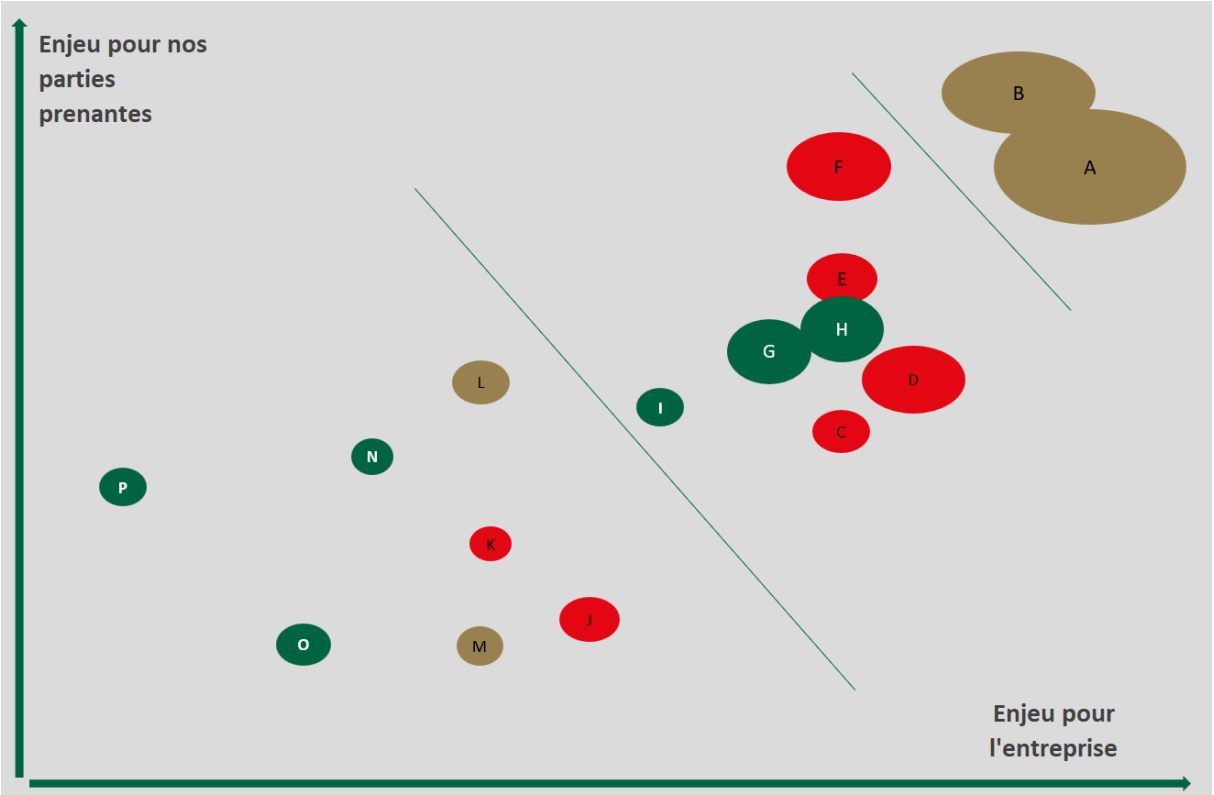
Côté LFF, l'effectif physique moyen se porte à 3 277 salariés.

Pour tous les établissements de LFF de plus de 300 salariés, en accord avec le code du travail, le bilan social est consultable sur le site concerné.

Schéma des parties prenantes :



ANNEXE 3 : analyse de matérialité



Enjeux prioritaires : La loyauté des pratiques (A) Le bien-être animal (B)

Enjeux forts : La formation (C) L'emploi (D) L'organisation du travail (E)
La santé et la sécurité (F) La politique environnementale (G)
La pollution (H) L'égalité de traitement (I)

Enjeux futurs : L'égalité de traitement (J) Les relations sociales (K)
Les engagements sociétaux en faveur du développement (L)
La sous-traitance et les fournisseurs (M) L'économie circulaire (N)
La protection de la biodiversité (O) Le changement climatique (P)

Intensité de l'évaluation faite par les évaluateurs (parties prenantes + l'entreprise) : à

Social **Environnemental** **Sociétal**

NB : Concernant la loyauté des pratiques, chaque responsable de pôle est garant du respect de la réglementation et des pratiques métiers. Nous avons pris en compte ce risque sur l'ensemble des 4 enjeux et l'avons développé sur l'enjeu « répondre aux attentes consommateurs » avec le choix de faire reconnaître nos productions par des certifications.

ANNEXE 4 : glossaire

2BS	Référentiel de certification de biomasse durable
AB	Agriculture Biologique
ALD	Affection Longue Durée
ASC	Référentiel d'aquaculture durable (Aquaculture Stewardship Council)
BAP	Référentiel d'aquaculture durable (Best Aquaculture Practices)
CIWF	Compassion in World Farming
CSE	Comité Social et Économique
CSRD	Corporate Sustainability Reporting Directive
DPEF	Déclaration de Performance Extra Financière
DU	Dossier Unique (Occitanie)
DUERP	Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
DURALIM	Charte pour l'alimentation animale durable
ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail
ESRS	European Sustainability Reporting Standards
ETP	Équivalent Temps Plein
EVPNA	Emballage Vide de Produit de Nutrition Animale
FIP	Fishery Improvement Project
GES	Gaz à Effet de Serre
GPEC	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Carrières
HVE	Haute Valeur Environnementale
ICPE	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
IGP	Indication Géographique Protégée
IPE	Indice de Performance Energétique
kWh/TEE	Kilo watt heure par tonne d'eau évaporée
LBD	Lur Berri Distribution
LBJ	Lur Berri Jardinerie
LDC	Groupe volailler LDC (Lambert Dodard Chancereul)
LED	Ampoule à Diode ElectroLuminescente
LFF	Labeyrie Fine Foods
Mash	Aliment pour animaux fait d'un mélange de matières premières non broyées
MSA	Mutualité Sociale Agricole
MSA.km2	Mean Species Abundance par km2 (indicateur biodiversité)
MSC	Référentiel de pêche durable (Marine Stewardship Council)
OAD	Outil d'Aide à la Décision
OMM	Organisation de Mise sur la Marché
OPS	Organisme de Placement Spécialisé
PAC	Politique Agricole Commune
PAG	Prêt à Gaver = étape d'élevage et de préparation du canard avant gavage
PADV	Pour une Agriculture du Vivant
PAPRIPACT	Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail
PCAE	Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles
PME	Plan de Modernisation des Élevages
PSSI	Politique de Sécurité des Système d'Information
PHSSCT	Politique Hygiène Santé, Sécurité et Conditions de Travail
PPWR	Packaging and Packaging Waste Regulation
QVCT	Qualité de Vie et Conditions de Travail
RCNA	Référentiel de Certification en Nutrition Animale

RID	Recherche Innovation & Développement
RQTH	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
RSPCA	Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals
Saga Bouet	Filiale agrofournitures et céréales de Lur Berri
SAI	Sustainable Agriculture Initiative
SBTi	Initiative « Science-Based Targets » (outil de crédibilisation des cibles de réductions des émissions de GES)
SMART	Système Maïsicole Agronomique Rentable et Technique
SME	Système de Management de l'Environnement
SQCDME	Sécurité Qualité Coûts Délais Mobilisation Environnement
tCOe	Tonne Équivalent CO2
TIEA	Trophée International de l'Enseignement Agricole
TMS	Troubles Musculo-Squelettiques
TMS	Transport Management System
UES	Unité Économique et Sociale
VSME	Voluntary Sustainability Reporting Standard for non-listed SMEs

Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur la vérification de la sincérité et la conformité de la déclaration de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

COOPERATIVE AGRICOLE LUR BERRI

Route de Sauveterre, 64120 Aïcirits

Exercice clos le 30 juin 2025

Aux associés coopérateurs,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (tierce partie), accrédité Cofrac Vérification, n°3-1860 (liste des implantations et portée disponibles sous www.cofrac.fr»), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra financière relative à l'exercice cité ci-dessus (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration ou au Directoire d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures internes.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées, un programme disponible sur demande visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 2° et du 3° du I de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce :

- Nous avons réalisé une planification prévisionnelle de la mission, réalisé une réunion de lancement interne et une réunion de lancement avec le client pour prendre connaissance de la déclaration, du périmètre, des risques d'inexactitudes et ajuster la planification ;
- Nous avons réalisé une relecture critique pour apprécier la cohérence d'ensemble de la DPEF ;
- Nous avons vérifié la conformité : nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale et le cas échéant en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au I de l'article R. 225-105 et les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L.225-102-1 ;
- Nous avons présenté nos conclusions intermédiaires et fait une revue des corrections apportées ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16, le cas échéant, avec les limites précisées dans la Déclaration ;

- Nous avons identifié les personnes en charge des processus de collecte et examiné les processus de collecte, compilation, traitement et contrôle visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Nous avons fait une revue de cohérence des évolutions des résultats et indicateurs clés de performance ;
- Nous avons identifié les tests de détail à réaliser et listé les preuves à collecter ;
- Nous avons consulté des sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives que nous avons considérées les plus importantes.
- Nous avons vérifié la sincérité d'une sélection d'indicateurs clés de performance et résultats quantitatifs (données historiques) que nous avons considérés les plus importants* via des tests de détail (vérification de la correcte application des définitions et procédures, vérification de la consolidation, rapprochement des données avec des pièces justificatives). Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 44 et 58% des données sélectionnées pour ces tests ;

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 5 personnes et se sont déroulés entre septembre et novembre sur une période d'intervention de 3 mois. Nous avons mené 18 entretiens les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

***Indicateurs les plus importants et entités testées :**

- **Taux de gravité des accidents de travail (Lur Berri : Alliance Occitane ; Labeyrie Fine Foods : Farne Salmon & Trout Limited)**
- **% des productions animales de Lur Berri sont couvertes par des certifications officielles de qualité (Lur Berri)**
- **% des volumes de matières premières animales stratégiques LFF sont issus de fournisseurs engagés à nos côtés en ayant signé notre politique* pour le bien-être animal (Labeyrie Fine Foods)**
- **Consommation d'eau par /kg de produits finis (Labeyrie Fine Foods)**

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Nous attirons l'attention du lecteur sur les précisions apportées tout au long de la DPEF concernant le périmètre qui porte soit sur le groupe, soit sur la coopérative, soit sur Labeyrie.
- Nous attirons l'attention du lecteur sur le paragraphe concernant l'intégration de nouvelles filiales dans le chapitre « 2. Nos enjeux RSE ».

Fait à Toulouse, le 07/11/2025

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

SAS CABINET DE SAINT FRONT



Pauline de Saint Front

Présidente

NOS ENGAGEMENTS RSE
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES





RSE





COOPÉRATIVE LUR BERRI

1993 Route Départementale 933 ▪ 64120 Aïcirits ▪ France
Tél. 05 59 38 72 00 ▪ contact@lurberri.fr

www.lurberri.fr

LUR BERRI
COOPÉRATIVE AGRICOLE BASQUE